

GILLES-GÉRARD MEERSSEMAN O. P., *La prédication dominicaine dans les congrégations matiales en Italie au XIIIe siècle*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 18, (1948), pp. 131-161.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale. Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License. You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



LA PRÉDICATION DOMINICAINE DANS LES CONGRÉGATIONS MARIALES EN ITALIE AU XIII^e SIÈCLE

PAR

G. MEERSSEMAN O. P.

Les premières bulles relatives à la mission apostolique des frères prêcheurs¹ prouvent que le Saint-Siège concevait l'ordre comme une pépinière de prédicateurs ambulants ou du moins assez mobiles pour être envoyés prêcher dans les églises paroissiales où la prédication était négligée. Le Saint-Siège et les trois premiers chefs de l'ordre n'avaient point l'intention de leur faire ériger dans chaque ville où ils résidaient, une église spacieuse réservée à la prédication. On espérait en effet que le clergé paroissial inviterait dans les églises déjà existantes les membres d'un ordre spécialement fondé dans ce but. Cependant, expérience faite un peu partout, déjà vers 1240 un tel espoir se montra plutôt vain. Si donc les frères voulaient quand même remplir leur mission de prédicateurs, force leur était de se construire auprès de chaque couvent une église assez vaste pour contenir les foules avides de leur prédication. Toutes les églises conventuelles, construites antérieurement à cette date d'après les dimensions réduites imposées par la pauvreté que l'ordre professait, durent être agrandies « ad capescendum homines in praedicationibus »². L'opposition du clergé séculier força donc les frères à modifier leurs méthodes d'apostolat, d'assurer une prédication suivie et soignée dans leurs églises propres, et d'intensifier leur activité apostolique locale. Leur genre de vie s'en ressentit aussitôt: il devint plus stable et plus « conventuel »; la communauté conventuelle se riva à la « commune » urbaine. Finalement, cette restriction du champ d'activité entraîna la multiplication des couvents et l'érection de maisons dans

¹ Monumenta Ordinis Fratrum Praedicatorum Historica (MOPH), t. XV; Bullarium Ordinis Praedicatorum (BOP), t. I.

² Voir notre étude: L'architecture dominicaine au XIII^e siècle, Législation et pratique, dans Archivum Fratrum Praedicatorum, vol. XVI (1946), pp. 126-90.

les villes d'importance secondaire, jusqu'alors évangélisées par les frères provenants des grands centres.

La prédication des frères était très goûtée par la bourgeoisie urbaine. Le Saint-Siège, y voyant un moyen pour préserver ces populations contre l'hérésie, mit tout en œuvre pour favoriser l'assistance fréquente au sermon chez les frères. Les grands privilèges pontificaux, tels que le droit de prêcher et de confesser, voire même celui de la libre sépulture, avaient pour but de rendre plus suivie la prédication des frères et plus profonde leur emprise sur les artisans et les marchands des communes. D'autres faveurs pontificales, de moindre envergure, tendaient également à drainer le peuple vers les églises des frères, p. ex. le droit d'exercer le culte pendant l'interdit³. A quelques églises dominicaines, le pape concéda des indulgences *toties quoties*; à d'autres, pour les fêtes de la Vierge, s. Dominique et s. Pierre Martyr⁴. A Milan, les frères pouvaient, même pendant l'interdit, célébrer la fête de s. Pierre Martyr avec vigile et octave, privilège étendu en 1261 à toutes les églises de l'ordre⁵.

Les frères s'appliquèrent donc de plus en plus à soigner la prédication dans leurs églises propres et c'est justement ce qui leur procura une nombreuse clientèle. Au XIII^e siècle, les fidèles préféraient l'église conventuelle à l'église paroissiale plutôt à raison des sermons qu'à cause des fonctions liturgiques. Les frères ne manquaient évidemment pas d'organiser leur clientèle en confréries (*confratriae*) et celles-ci prirent bientôt un tel développement, que le clergé séculier y trouva une nouvelle raison de mécontentement. Dans la soi-disant épître du chancelier Pierre de la Vigne († 1248) à l'empereur Frédéric II — en réalité ce n'est qu'un pamphlet contre les ordres mendiants, répandu vers 1260-73 par un curé français, probablement Guillaume de Mâcon, plus tard évêque d'Amiens (1278-1308), sous forme de lettre au pape⁶ — les griefs du clergé séculier sont formulés de la façon suivante:

Nunc autem ut iura nostra potentius enervarent (fratres praedicatores

³ BOP I, 15, 16, 25, 28, 131, 133 etc.

⁴ BOP I, 244, 245, 271, 283, 284, 364, 390, 399 etc.

⁵ BOP I, 329, 339, 403.

⁶ Voir l'exposé du problème chez Frédégand [Callaey] O. M. Cap., Le Tiers-Ordre de S. François d'Assise, Paris 1921, p. 116-31. — Le nom de Guillaume de Mâcon a été mis en avant par H. Laurent O. P. dans son édition du « Tractatus de Ordine FF. de Paenitentia S. Dominici » de fr. Thomas de Sienne, Florence 1938, p. 40, note 1.

et minores) et nobis devotionem praeciderent singulorum, duas novas fraternitates creaverunt, ad quas sic generaliter mares et feminas receperunt, quod vix unus et una remansit cuius nomen in altera non sit scriptum.⁷ Unde convenientibus singulis in ecclesiis eorundem, nostros parochianos maxime diebus solemnibus habere non possumus ad divina, immo quod deterius est, nefas credunt si ab aliis quam ab ipsis audiant verbum Dei.⁸

Dans ce passage, nous chercherons en vain les détails permettant d'identifier les deux fraternités visées. S'agit-il de l'ordre de la Pénitence, appelé plus tard Tiers-Ordre? Les historiens franciscains, depuis Arthur de Moustier (1638) jusqu'à Frédégand Callaey (1921) le pensent, mais puisqu'ils estiment que cette lettre est de la 1^{re} moitié du XIII^e siècle — Callaey la croit écrite avant le 1^{er} Concile de Lyon (1245)⁹ — ils devraient alors admettre que dès cette époque la branche dominicaine de l'ordre de la Pénitence avait une diffusion aussi grande que la branche franciscaine!

Chez les auteurs dominicains, la soit-disant épître de Pierre de la Vigne a été invoquée, depuis Justin de Mieckov (1642)¹⁰ jusqu'à Denys

⁷ Il faut prendre cette affirmation cum grano salis. Il est évident que l'auteur exagère ici le nombre des fidèles qui se faisaient inscrire dans les confréries des Mendiants. Nous retrouvons une formule analogue chez François de' Lergi, prieur de la confrérie de S. Barthélemy de Borgo Sansepolcro (prov. Arezzo), quand il vante le nombre des membres de sa compagnie (1437): «Trovo mirabilmente essere aumentata in numero de homini et de donne, secondo appare a un libro de carta membrana ... che commenza nel 1268 per tucto 1283 ... appaiono scripti homini 1496 e donne 1797; tra i quali sono scripti più vescovi de la Città de Castello, molti abbati, frati et religiosi et predicatori, doctori et homini nobili terrazani et forestieri et donne nobili. Et parme non paria esser buon Christiano chi non fosse scripto a questa gloriosa fraternità» (cfr. G. Degli Azzi, Gli archivi della storia d'Italia, ser. II, vol. IV, Rocca S. Casciano 1915, p. 145).

⁸ Voir l'édition critique du pamphlet chez Callaey, pp. 132-134.

⁹ Ibid. p. 126. — Nous croyons qu'il s'agit plutôt du 2^e concile de Lyon. C'est après le premier concile que les papes et les évêques se mirent à favoriser les fraternités dans les églises des ordres mendiants. La première période d'efflorescence et de ferveur de ces fraternités tombe entre les deux conciles. Guillaume de Mâcon présenta sa requête au 2^e concile, afin de provoquer une réaction de prélats. Il ne devint évêque d'Amiens (1278) qu'après la mort de Grégoire X (1276), qui avait favorisé les ordres mendiants.

¹⁰ Dans ses « Discursus praedicabiles super litanias Lauretanas », disc. 310. L'ouvrage est édité pour la première fois à Paris en 1642. C'est probablement par le livre du franciscain Arthur du Moustier, édité à Paris en 1633, qu'il a connu l'épître de Pierre de la Vigne. Après la mort de Mieckovic (1649), on réédita son ouvrage à Vienne en 1785 et à Naples en 1857.

Mézard (1912)¹¹ pour prouver la grande diffusion de la confrérie du Rosaire au XIII^e siècle! Cette interprétation fera sourire nos lecteurs, mais ils verront plus loin qu'en y mettant les nuances nécessaires, elle n'est, en réalité, pas aussi sotte que cela ne semble à première vue.

Nous croyons qu'il est difficile, pour le moment, de préciser la portée exacte du grief formulé par Guillaume de Mâcon, puisque celui-ci dénonce des « abus » existants en France, alors que jusqu'à présent, c'est surtout pour l'Italie qu'on a étudié la diffusion des fraternités érigées dans les églises dominicaines et franciscaines au XIII^e siècle. Or, si pour ce pays les renseignements ne manquent pas, ceux qui se rapportent aux pays ultramontains sont pour ainsi dire nuls. Il nous semble donc plus prudent d'attendre les résultats des recherches en France, avant de se prononcer sur la signification du fameux passage de Guillaume de Mâcon.

Pour l'Italie, les renseignements qu'on possède, ne demandent plus qu'à être soumis à un examen systématique. Si le pamphlet dénonçait les griefs du clergé italien, nous admettrions volontiers qu'il vise les congrégations de la Vierge, d'autant plus qu'à partir du généralat de s. Bonaventure (1257-75) les franciscains en érigent également dans leurs églises¹². Or dans les deux ordres, cette association n'a pas encore fait l'objet d'une étude d'ensemble. En attendant, nous nous contenterons de présenter un document inconnu, qui nous renseigne sur la prédication dominicaine dans les congrégations de la Vierge en Italie au XIII^e siècle.

Afin de permettre au lecteur d'apprécier toute la valeur de ce document, il nous faut cependant dès maintenant, en guise d'introduction,

¹¹ D. Mézard, O. P., *Etude sur les origines du Rosaire*, Caluire [1912], p. 237.

¹² Les *congregationes b. M. Virginis* et *b. Francisci* d'Osimo, Recanati, Toscana reçoivent des indulgences d'Alexandre IV en 1257, celle de Bagnorea en 1258, celle de Reggio Emilia vers la même époque. Par des recherches systématiques, on pourrait sans doute allonger cette liste, même pour le XIII^e s. Cfr. P. Guerrini, *Gli statuti di un'antica congregazione francescana di Brescia*, *Archivum Franciscanum Historicum* I (1908) 544-68; Giov. Sacconi, *Statuto dugentesco della società della b. Vergine e di s. Francesco presso i frati minori a Reggio Emilia*, *Arch. Francesc. Hist.*, XIV (1921) 130-37. Il convient de faire remarquer que certains historiens modernes se trompent en confondant les congrégations mariales franciscaines et les groupements de tertiaires franciscains (H. Golubovich O. F. M., dans *Arch. Fr. Hist.* II (1909) 65 et F. Callaey O. M. Cap., op. cit., pp. 34, 43, 60, 61, 89, 107). La même confusion se trouve déjà chez Thomas de Sienne O. P., op. cit., pp. 32-33. Les congrégations mariales n'ont rien à voir avec l'ordre de la Pénitence; tout au plus leurs statuts ont-ils emprunté quelques passages à la première règle de cet ordre.

dire quelques mots sur la nature et la diffusion de cette association. Le plus ancien diplôme qui nous révèle l'existence d'une congrégation mariale dominicaine, est l'acte de cession de l'hôpital du Bigallo par les dominicaines de Ripoli à la « société de la Vierge » de Florence. Le document date du 28 avril 1245. La société de la Vierge en question est bel et bien celle que s. Pierre Martyr fonda à Sainte-Marie-Nouvelle vers la fin de 1244 ou au début de 1245¹³. Plus tard (entre 1260 et 1267) cette confrérie mariale se scindera en deux compagnies autonomes, dont l'une, dite compagnie « majeure »¹⁴ ou « du Bigallo » s'adonnera entièrement aux œuvres de charité, tandis que l'autre, désignée comme compagnie des *laudesi* de la Vierge, continuera à poursuivre le but primitif de la société fondée par s. Pierre Martyr, savoir la propagation du dogme marial orthodoxe et de la dévotion à la Vierge.

Dès avant 1252, nous trouvons une congrégation mariale à Bologne; au chapitre général qui se célébra alors en cette ville, Jean de Wildeshausen, maître général de l'Ordre, accorda aux membres défunts de cette société les mêmes suffrages qu'aux frères¹⁵. Dans un diplôme analogue, concédé en 1255 par maître Humbert de Romans à la congrégation de Mantoue, le but spécifique de l'association est formulé ainsi: « *societas in honorem ... beatae Mariae Virginis in domo nostri ordinis instituta ad Dei gloriam et ipsius Dei Genitricis laudem ac devotionem fidelium necnon ad extirpationem et abolitionem nefariae sordis et confusionem filiorum diffidentiae* »¹⁶.

Pour le XIII^e siècle, nous trouvons la congrégation dans 13 couvents de la province dominicaine de Lombardie: Milan¹⁷, Bologne, Mantoue, Faenza¹⁸, Padoue¹⁹, Plaisance²⁰, Lodi²¹, Imola²², Sanseverino, Cre-

¹³ St. Orlandi O. P., *Il settimo centenario della predicazione di S. Pietro Martire a Firenze*, Firenze 1946-7, pp. 36-36, 90-94; V. Fineschi O. P., *Memorie storiche ... del Convento di S. Maria Novella*, t. I, Firenze 1790, pp. 118-19.

¹⁴ Orlandi, p. 41, 94.

¹⁵ Document signalé par Mézard, p. 233.

¹⁶ Document publié par Mamachi en appendice aux *Annales O. P.*, t. I, Roma 1766, col. 166.

¹⁷ BOP I 393.

¹⁸ Document publié par F. Lanzoni dans *Archivio Muratoriano*, I 545.

¹⁹ BOP I 366.

²⁰ BOP 370.

²¹ Mamachi, col. 170.

²² *Arch. gen. O. P.*, liber P, pp. 243-6.

moné²³, Vicence²⁴, Trévisé²⁵ et Brescia²⁶, et dans 9 couvents de la province Romaine: Florence, Arezzo²⁷, Sienne²⁸, Pérouse, Lucques²⁹, Rieti³⁰, Orvieto³¹, Viterbe³² et Pise³³. La plupart de ces sociétés semblent fondées du vivant de s. Pierre Martyr († 1252), les autres peu de temps après sa canonisation (1253). Nous apporterons plus loin le témoignage d'un contemporain qui lui en attribue nettement la fondation.

Les concessions d'indulgences à celles d'Arezzo, Pérouse, Padoue, Plaisance et Lodi exigent l'assistance à la réunion mensuelle (un dimanche déterminé), avec messe solennelle et sermon sur la Vierge, selon les « *provida statuta* » de l'association; les indulgences concédées aux congrégations de Crémone et Vicence se rapportent aux réunions moins solennelles « *omnibus quartis feriis* »; la concession accordée à la confrérie mariale de Florence, tout en fixant la réunion mensuelle au deuxième dimanche de chaque mois, mentionne des processions publiques organisées, certains jours de fête ou bien dès la veille, par les membres eux-mêmes; enfin certaines indulgences accordées à la congrégation d'Imola se rattachent à l'assistance quotidienne au *Salve Regina* de complies, suivi de cantiques populaires en langue vulgaire (*laudi*), exécutés par les associés eux-mêmes en honneur de la Vierge.

Ces données un peu sommaires suffisent pour l'intelligence du nouveau document que nous allons maintenant présenter, et qui permettra de saisir sur le vif comment et avec quelle intensité les frères prêcheurs exerçaient le ministère de la prédication dans les congrégations mariales. Ce document consiste en effet dans un recueil de sermons, conservé

²³ Mamachi, col. 174 (Sanseverino), col. 175 (Cremona).

²⁴ D. Bortolan, Santa Corona, chiesa e convento dei Domenicani in Vicenza, Vicenza 1889, p. 337.

²⁵ Federici, Istoria de' Cavalieri Gaudenti, vol. II, cod. dipl., p. 103.

²⁶ Arch. Franc. Hist., I 556.

²⁷ Document édité par G. F. Gamurrini, Statuti della Pia Fraternita di Santa Maria d'Arezzo con i suoi statuti primitivi del 1262, Firenze 1870, p. 32.

²⁸ Document conservé autrefois à la bibl. comunale de Sienne. Cfr. L. Ilari, La biblioteca pubblica di Siena, Catalogo, t. VI, Siena 1847, p. 187, col. a. Nous n'avons pu retrouver ce parchemin aux Archives d'Etat.

²⁹ Mamachi, col. 167 (Pérouse), col. 174 (Lucques).

³⁰ Memorie Domenicane 1935, pp. 135-6.

³¹ Thomas de Sienne, p. 32-33.

³² Mamachi, col. 183.

³³ G. M. Monti, Le confraternite medievali dell'alta e media Italia, Firenze 1927, t. I, pp. 249-51.

à la bibliothèque nationale de Florence sous la cote G VII 1464. Le manuscrit provient des Servites de Florence³⁴. On y trouve deux parties nettement distinctes, écrites par deux copistes différents, au début du XIV^e siècle. La première partie comporte le sermonnaire en question (f. 1-104), la seconde les *Distinctiones* de Nicolas de Byart O. P.³⁵ Le copiste ou du moins le rubricateur du sermonnaire semble avoir été le Servite Jean Camiscia, encore vivant en 1322³⁶: les initiales de son nom, écrites à l'encre rouge, se lisent à côté des titres de quelques sermons (nn. 9, 56, 57). Quand les deux parties du volume furent reliées ensemble, on les rognà à égale grandeur, coupant, soit en entier soit en partie, les notes marginales du sermonnaire, lesquelles étaient presque toutes, à en juger par celles qui restent, de nature historique. Cependant, quelques unes ayant été répétées dans les rubriques, les pertes sont moins graves qu'on aurait pu le craindre, du moins dans les cahiers IX et X qui nous intéressent ici plus directement.

Le sermonnaire se compose en effet de deux recueils distincts. Le premier, comprenant les cahiers I-VIII, contient des sermons pour la plupart des fêtes de l'année, à l'exception de celles de la Vierge, alors que les deux derniers cahiers lui sont entièrement consacrés. Ce deuxième recueil suit l'ordre chronologique de la liturgie, tandis qu'il est impossible de retrouver un ordre quelconque dans le premier. Ici, tantôt c'est l'affinité ou la similitude du sujet traité, et tantôt l'ordre liturgique, qui a fait grouper ensemble un certain nombre de sermons, mais il arrive aussi fréquemment de retrouver, quelques feuillets plus loin, un groupe de sermons du même genre, qui, logiquement, aurait dû faire suite au premier³⁷.

³⁴ Manuscrit signalé par R. Tauci, dans son édition du catalogue de 1422 de la bibl. des Servites de Florence: « Item sermones boni festivi cum multis aliis, in littera satis minuta in assibus, qui fuit fratris Iohannis vocati Camiscia » (Delle biblioteche antiche dell'ordine e dei loro cataloghi, Studi storici sull'ordine dei Servi di Maria, II (1935-6), p. 173.

³⁵ Ce traité est ici anonyme et incomplet à la fin. Voir sur l'œuvre et l'auteur même A. Wilmart O. S. B., Un répertoire d'exégèse composé en Angleterre vers le début du XIII^e siècle, dans *Mémorial Lagrange*, Paris 1940, pp. 343-44.

³⁶ Tauci, loc. cit.

³⁷ Nous donnons en appendice une liste complète des sermons, en remaniant l'index assez défectueux qui se lit au f. 107^{r-v}. Toutefois, cet index prouve qu'autrefois, le sermonnaire comptait trois cahiers en plus, à savoir deux entre les cahiers VII et VIII, et un après le cahier X. Voici, d'après cet index, le contenu des cahiers perdus: « In quaterno qui incipit 'Erit': 162 in Invenzione Crucis 'Erit', - 163 in Exaltacione

Dans le premier recueil, plusieurs sermons sont de frères prêcheurs connus: Pierre de la Scala (n. 4), Thomas d'Aquin (n. 22), Jacques de Bénévent (n. 40), Ayméric de Plaisance (n. 103), Philippe de Verceil (n. 136), Bassien de Lodi (n. 159) et un certain fr. Roger (n. 169); d'autres portaient peut-être des noms également connus, mais le couteau du relieur les fit disparaître. Certains sermons de cette première collection ont été prêchés dans un centre d'études de la province lombarde, soit par les professeurs eux-mêmes, soit par quelqu'illustre confrère de passage. De toute évidence ce centre d'études ne peut être que Bologne. Plusieurs sermons supposent en effet comme public le clergé d'une ville épiscopale réuni en synode (nn. 1-9); d'autres s'adressent à une corporation de juristes et d'étudiants en droit (nn. 23, 125)³⁸; le niveau scientifique très élevé du sermon pour la rentrée des classes provient d'un centre universitaire (n. 21)³⁹; quantité de sermons

Crucis 'Michi absit', - 164 de Apostolis Petro et Paulo 'Principes'. - In quaterno qui incipit 'Vade': 165 collatio de Visitacione (c.-à-d. la visitation canonique) que incipit 'Vade', - 166 coll. 'Vade', coll. 'Visitacio', - 167 coll. 'Ponam visitacionem', 168 coll. 'Corripiet me iustus', - 169 coll. 'Sol illuminans', - 170 coll. 'Fratres tuos visitabis', - 171 coll. 'Videte', - 172 coll. 'Visitabo oves', - 173 coll. 'Omnia honeste', - 174 coll. ad religiosos 'Fratres qui iuvatur a fratre', - 175 coll. ad sacerdotes celebrantes primo 'Elegit Iudas', - 176 coll. ad electionem prelati 'Congregabuntur filii', - 177 coll. de consecracione ecclesie 'Verè deus est in loco isto', - 178 coll. de Deo 'Secundum derivacionem', - 179 coll. in sacra communione 'Beati', - coll. in die s. Andree 'Quam speciosi', - 181 coll. pro aeris serenitate. Notons que la collation désignée ici sous le n. 178 se trouve dans notre manuscrit comme faisant partie du sermon n. 124. Quant au cahier perdu qui faisait suite au cahier X, en voici le contenu, toujours d'après l'index: « In quaterno qui incipit 'Audierunt', sermones Natalis: 192 in die Nativitatis 'Audierunt filii', - 193 item 'Cras erit', - 194 item 'Erit radix Iesse', - 195 item 'Sanctus dies domini', - 196 item 'Benedictus qui venit in nomine domini', - 197 item 'Dilectus meus descendit in ortum', - 198 item 'Parvulus', item 'Filius', - 199 item 'Vidi afflictionem', - 200 item 'Orietur' ».

³⁸ Le sermon n. 125, sur le thème « Scimus quoniam bona est lex », contient un véritable traité sur la nature de la loi. - Même des sermons qui ne portent pas le titre « *ad iudices et scolares* », s'adressent à un tel auditoire, p. ex. le sermon sur s. Mathias (n. 22) prêché par fr. Thomas « le philosophe », que nous éditons à l'appendice II.

³⁹ Ce sermon semble être un discours inaugural universitaire, sur le thème « Beatus qui invenit sapienciam ». Il expose d'abord toute une théorie sur les diverses sortes de science et de sagesse, énumère ensuite les conditions requises pour acquérir la sagesse (*desiderium, ingenium, otium*); indique la bonne méthode pour étudier avec fruit (*audiendo, legendo, meditando, conferendo*) et se termine en énumérant les dispositions morales nécessaires pour parvenir à la vraie sagesse (*sanctitas, humilitas, tranquillitas*).

trahissent un milieu conventuel où les études philosophico-théologiques sont en honneur (nn. 122, 123, 124^a)⁴⁰; enfin, un des trois panégyriques pour la Translation de s. Dominique contient une allusion assez nette à Bologne⁴¹.

Plusieurs d'entre ces sermons académiques, et presque tous les autres, ont été composés et prêchés par l'auteur même du recueil, en des endroits et à des dates qu'il indique souvent en marge. La toute première date, conservée après la reliure du manuscrit, est celle d'un panégyrique de s. Jacques, récité le 25 juillet 1273 (n. 31). Plus loin, notre auteur note, en marge d'un sermon prononcé à la Saint-Nicolas (6 déc.) 1275, le fait du passage de Grégoire X, lors de son retour du concile de Lyon (n. 79). Or, nous savons d'autre source⁴² que le pape séjourna à cette date (5-6 déc.) à Parme. C'est donc là que ce sermon a été prononcé. D'ailleurs tous ont été prêchés réellement. Quand par exception, l'auteur en a préparé un et qu'à la suite d'une circonstance imprévue, il n'a pu le débiter, il le note en marge (nn. 18, 106, 142), afin de se rappeler que le thème peut encore être prêché dans une autre occasion.

En marge d'un panégyrique des ss. Pierre et Paul (29 juin), il note que ce sermon a été prononcé une première fois à Milan en 1283 (n. 108). Notre prédicateur était vraisemblablement encore dans cette ville le 6 déc. de la même année, quand arriva la nouvelle de la mort du maître général Jean de Verceil, décédé la semaine précédente à Montpellier. Le fait est noté auprès du panégyrique de s. Nicolas, que notre prédicateur prononça à cette date (n. 39). Le 25 juillet 1284, il prononça, probablement à Milan, un panégyrique de s. Jacques (n. 41). Le 3 mai 1285, il y prêcha pour l'Ascension (n. 43). A Pâques de l'année suivante, nous le trouvons à Brescia (n. 82). Le panégyrique des ss. Pierre et Paul, déjà prêché à Milan en 1283, fut ensuite reprêché en 1286 à Imola, où notre dominicain venait d'arriver la veille de la Saint-Jean-Baptiste (n. 108), pour une longue station de prédication, surtout à la

⁴⁰ Les auteurs cités sont plutôt Platon, Philon, Denys l'Aréopagite, les Pères, mais rarement Aristote. Nous avons constaté de par ailleurs une tendance en faveur des études scripturaires, et une attention spéciale pour les différentes versions (*alia littera, translatio Jeronymi*), même dans ces sermons spéculatifs.

⁴¹ Voici ce passage: « Ecce odor filii mei sicut odor agri pleni, cui benedixit Dominus. Gén. 27. Hodie hec scriptura impleta est in auribus nostris, quia fracto alabastro, idest sepulchro beati Dominici, domus impleta est ex odore unguenti ». Allusion claire et nette au miracle arrivé à Bologne lors de la translation en 1233.

⁴² A. Potthast, *Regesta Pontificum Romanorum*, vol. II, Berlin 1875, p. 1701.

congrégation mariale. Or, la rubrique de ce même sermon (*quem feci*) désigne le nom de l'auteur par les lettres *Ni*, que nous retrouvons, soit en noir, soit en rouge, à douze endroits (nn. 25, 39, 67, 68, 71, 79, 97, 108, 163, 164, 170, 173), sans compter ceux que le couteau du relieur fit disparaître. L'auteur du recueil s'appelait donc Nicolas.

Il était certainement Lombard. Tous les endroits où il prêcha, relevaient de la province de Lombardie. Il appartenait probablement au couvent de Saint-Eustorge de Milan, qu'il désigne dans le recueil marial (n. 220). C'est là qu'il résida le plus longtemps; il y revenait après ses tournées de prédication même quand elles duraient une année entière, comme la station à Imola. Il semble avoir terminé sa carrière apostolique à Milan en 1293 (n. 173).

Parmi les sermons académiques qu'on trouve dans le premier recueil, plusieurs doivent remonter à une époque où fr. Nicolas était encore étudiant à Bologne (avant 1273). Il se peut qu'il les ait copiés dans la collection officielle des sermons prêchés par les professeurs ou par quelque illustre frère de passage, ainsi que nous disions tout à l'heure; mais il se peut aussi que fr. Nicolas les ait sténographiés lui-même. C'était là un exercice auquel les étudiants s'adonnaient volontiers. D'autres sermons académiques du premier recueil ont été composés et prêchés entre 1273 et 1283 par fr. Nicolas lui-même, qui occupait alors quelque professorat soit à Bologne, soit à Milan, soit encore dans un *studium* de moindre importance de la province de Lombardie.

Au plus tard en 1283, il quitta l'enseignement pour se consacrer entièrement à la prédication populaire et se spécialiser dans l'apostolat parmi les congrégations mariales de sa province. De cette époque datent beaucoup de sermons du premier recueil et presque tous ceux du second. Ce dernier contient exclusivement des prédications mariales. L'index au f. 107 dit qu'il se compose entièrement de *collations* sur la Vierge, c'est-à-dire de sermons plutôt brefs, prononcés dans la soirée. Il nous semble cependant que la première section (nn. 177-190) du recueil marial, consacrée aux quatre fêtes liturgiques de la Vierge (Purification, Annonciation, Assomption, Nativité) contient des thèmes de sermons prêchés le matin pendant la grand'messe, tandis que les collations pour ces mêmes fêtes se trouvent dans la seconde section, laquelle ne comprend que des collations prêchées le soir en congrégation (nn. 191-239). Celles-ci constituent la majeure partie du recueil marial. Elles datent d'Imola depuis le début de juillet 1286 jusqu'au 9 avril 1287 (nn. 191-219), puis de Milan, du 13 août 1287 jusqu'au 15 août 1291 (nn. 220-239). Elles se suivent, à quelques rares exceptions près, selon l'ordre

chronologico-liturgique dans lequel elles ont été débitées. C'est ce qui facilite leur datation, dans le cas où la date n'est pas explicitement marquée.

Dans son recueil marial, fr. Nicolas se contente en général de noter le thème scripturaire sur lequel il a prêché et d'indiquer sommairement le plan d'après lequel il l'a développé. La haute spéculation scolastique, que nous rencontrons quelques fois dans le premier recueil, est laissée de côté dans le recueil marial. Les idées mises en avant sont à la portée du pieux public non spécialisé auquel s'adressaient ces collations, qui, presque toutes, ont été composées et débitées par fr. Nicolas lui-même quelques-unes seulement sont de confrères inconnus dont nous retrouvons les noms en marge: fr. Étienne (n. 186), fr. M... (nn. 193, 199), fr. Albert (nn. 214, 216). Une seule fois (n. 223), il fait remarquer que la collation préparée n'a pas été prêchée.

Chronologiquement parlant, les deux recueils se complètent: le premier commence, au plus tard, en 1273, le second débute probablement au même moment, du moins pour les nn. 177-190. À partir de 1286 (nn. 191-239) les deux séries s'enchevêtrent et se confondent. C'est pourquoi nous avons composé le tableau suivant, coordonnant les dates des deux recueils, soit qu'elles s'y trouvent marquées en toutes lettres, soit que nous les ayons établies à l'aide d'un calendrier.

Milan?	1273	juill.	25	s. Jacques	n. 71	sermon
Parme	1275	déc.	6	s. Nicolas	n. 79	sermon
Milan	1283	juin	29	ss. Pierre et Paul	n. 108	sermon
Milan?	1283	déc.	6	s. Nicolas	n. 39	sermon
Milan?	1284	juill.	25	s. Jacques	n. 41	sermon
Milan	1285	mai	3	Ascension	n. 43	sermon
Milan?	1285	déc.	26	s. Etienne	n. 163	sermon
Brescia	1286	avril	14	Pâques	n. 82	sermon
Imola	1286	juin.	29	ss. Pierre et Paul	n. 108	sermon
id.	1286	juill.	3	en congrégation, 1 ^{er} mercredi du mois	n. 191	collation
id.	1286	juill.	10	en congr., s. Félicité, 2 ^e mercredi	n. 192	collation
id.	1286	juill.	17	en congr., 3 ^e mercredi du mois	n. 193	collation
id.	1286	juill.	24	en congr., s. Christine, 4 ^e mercredi	n. 194	collation
id.	1286	août	4	en congr. 1 ^{er} dimanche du mois	n. 195	collation
id.	1286	août	5	s. Dominique	n. 164	sermon
id.	1286	août	15	Assomption et octave	n. 196	collation
id.	1286	sept.	8	Nativité de la Vierge et octave	n. 197	collation
id.	1286	sept.	8	Nativ. de la Vierge, <i>apud Caritatem</i>	n. 200	collation
id.	1286	sept.	8	Nativ., <i>in domo quia fuit dominica</i>	n. 201	collation
id.	1286	sept.	18	en congr., 3 ^e mercredi, quatretemps	n. 203	collation
id.	1286	nov.	3	en congr., 1 ^{er} dimanche du mois	n. 206	collation
id.	1286	nov.	20	en congr., 3 ^e mercredi du mois	n. 207	collation

Imola	1286 déc. 18	en congr., 3 ^e mercredi du mois	n. 210	collation
id.	1287 janv. 15	en congr., 3 ^e mercredi du mois	n. 211	collation
id.	1287 janv. 22	s. Vincent	n. 165	sermon
id.	1287 févr. 2	Purification	n. 212	collation
id.	1287 févr. 19	en congr., 3 ^e mercredi, m. des cendres	n. 213	collation
id.	1287 mars 25	Annonciation	n. 215	collation
id.	1287 mars 26	en congr., 4 ^e mercredi, m. de la Passion	n. 216	collation
id.	1287 avril 2	en congr., 1 ^{er} mercredi, mercredi saint	n. 217	collation
id.	1287 avril 6	Pâques	n. 166	sermon
id.	1287 avril 6	Pâques, en congr.	n. 218	collation
id.	1287 avril 9	en congr., 2 ^e mercredi, m. après Pâques	n. 219	collation
Milan	1287 juin 24	s. Jean Baptiste	n. 167	sermon
id.	1287 août 13	en congr., s. Hippolyte, 2 ^e mercredi	n. 220	collation
id.	1287 août 15	Assomption	n. 224	collation
id.	1288 mars 31	en congr., 5 ^e mercredi du mois	n. 225	collation
id.	1288 avril 5	date probable de l'Annonciation transférée	n. 222	collation
id.	1288 avril 7	en congr., mercr. dans l'oct. de l'Annonc.	n. 223	collation
id.	1288 avril 29	s. Pierre Martyr	n. 169	sermon
id.	1288 mai 5	en congr., vigile Ascension, 1 ^{er} mercr.	n. 226	collation
id.	1288 août 15	Assomption	n. 229	collation
id.	1288 nov. 17	en congr., 3 ^e mercredi du mois	n. 232	collation
id.	1289 févr. 2	Purification, pour des religieux	n. 233	sermon
id.	1289 août 7	en congr., 1 ^{er} dimanche du mois	n. 234	collation
id.	1289 août 15	Assomption	n. 235	collation
id.	1290 mars 25	Annonciation	n. 215	collation
id.	1290 sept. 8	Nativité, en congr., un vendredi	n. 236	collation
id.	1291 janv. 7	en congr., 1 ^{er} dimanche du mois	n. 237	collation
id.	1291 mai 6	s. Jean devant la Porte Latine	n. 170	sermon
id.	1291 juin 20	en congr., 3 ^e mercr., mercr. apr. Trinité	n. 238	collation
id.	1291 août 10	s. Laurent	n. 171	sermon
id.	1291 août 15	Assomption	n. 239	collation
id.	1293 mai 17	Pentecôte	n. 173	sermon

Cette table nous aide à étudier de plus près la prédication dans les congrégations mariales et à établir le calendrier de leurs réunions du soir, tel que l'usage l'avait établi en Lombardie. Voici les conclusions auxquelles nous aboutissons.

Aux quatre fêtes de la Vierge on prêchait non seulement le matin (*sermo*) pendant la grand'messe, mais aussi le soir (*collatio*) pendant la réunion de la congrégation. A part les sermons pour ces quatre fêtes, notés au début du recueil marial (nn. 177-190), nous trouvons en effet des collations pour la Purification aux nn. 209, 212, 233, pour l'Annonciation aux nn. 198, 215, 221, pour l'Assomption aux nn. 205, 224, 229, 230, 239, pour la Nativité aux nn. 203, 223, 236. La fête de la Purification tombant assez souvent pendant la Septuagésime, alors qu'un

autre cycle de prédications allait commencer, on se contentait d'une seule réunion, le soir de la fête même, tandis que pour l'Assomption et pour la Nativité, il y avait collation tous les soirs pendant l'octave (nn. 196, 197). L'Annonciation tombant assez souvent pendant la semaine sainte, on la reportait alors à une date ultérieure fixée par les rubriques. En 1288 cette fête (n. 222) coïncidait avec le jeudi saint; c'est pourquoi on la transféra, soit au lundi après la Quasimodo, c'est-à-dire au 5 avril, soit à une date fixe *secundum morem patriae*, comme disaient alors les rubriques. Dans le premier cas il faudrait dater la congrégation qui se tint *infra octavam Annunciacionis mclxxxviiij* (n. 222) du mercredi 7 avril. En 1286, lors de la station à Imola, fr. Nicolas prêcha deux fois le matin de la Nativité de la Vierge: une première fois dans l'église des sœurs *apud Caritatem*,⁴³ et une seconde fois dans l'église des frères: *eodem die in domo, quia fuit dominica* (nn. 200-201). Le thème fut chaque fois différent. Ceci ne dispensa nullement le prédicateur de commencer, le soir même, une série de huit collations pour l'octave de la Nativité à l'intention des membres de la congrégation (n. 197).

Nous avons dit au début de notre étude qu'un dimanche déterminé de chaque mois, les congrégations mariales tenaient une réunion solennelle avec sermon marial. A Imola et Milan, ces réunions se tenaient le premier dimanche du mois: dans notre recueil nous trouvons quatre

⁴³ En posant la première pierre de l'église de Santa Maria della Carità hors de la ville d'Imola (1227) l'évêque Mainardino avait annexé au nouveau sanctuaire non seulement un couvent de frères prêcheurs, mais aussi une communauté de moniales, non exempte, mais vivant d'après la règle de s. Augustin sous un seul et même prieur. Vers 1250, les frères abandonnèrent Santa Maria della Carità pour fonder un couvent propre et exempt, plus près de la ville, à côté de l'ancienne église paroissiale de San Nicolò, dont on leur confia le service. Les moniales demeuraient soumises à l'ordinaire et au chapitre de Saint-Cassien, tout en recevant la direction spirituelle des frères. En 1280, l'église de San Nicolò étant en partie démolie par un tremblement de terre, les frères se construisirent, à côté des ruines, une église conventuelle propre, que l'évêque Sinnibald consacra le 1^{er} mai 1287 en honneur de s. Dominique. Voilà ce que notre auteur entend par *apud Caritatem* et *in domo*. Quant au monastère de la Carità, le même évêque l'avait, dès le 6 janvier 1286, exempté de l'autorité épiscopale et capitulaire, afin de faciliter son incorporation à l'ordre des frères prêcheurs. C'est dans ce cadre historique qu'il faut replacer les sermons et collations mariales de frère Nicolas et de ses compagnons. Cfr. E. Meersseman, O. P., *Le fondazioni domenicane in Imola nel Medioevo*, *Memorie domenicane* 58 (1941), pp. 65-73. S. Gaddoni, O.F.M., *Le chiese della diocesi d'Imola*, vol. I, Imola 1927; G. Benacci et G. Ferri, *Compendio della storia civile, ecclesiastica et letteraria della città d'Imola*, Imola 1810; L. Orsini, *Imola e la valle del Santerno*, Bergamo 1907.

collations mariales prononcées à cette occasion (n. 195, 206, 234, 237). En 1286, le premier dimanche d'août coïncidant avec la première messe de son confrère Barthélemy de Bologne, fr. Nicolas ne s'en crut pas pour autant dispensé de prêcher, le soir en congrégation, sur la Vierge, dont il commença par exalter les grandeurs, pour passer ensuite, dans la seconde partie de la collation, aux grandeurs du sacerdoce (n. 195):

Tu fabricatus es auroram et solem. Et si spiritualiter accipiantur, possunt exponi de istis duobus beneficiis pro quibus hodie solempnizamus. Sumus enim congregati ad honorem beate Virginis et ad honorem sacerdotis novi et misse nove. Ut ergo recordetur de beata Virgine, dicit: Tu fabricatus es auroram; ut etiam recordetur de officio sacerdotali collato ecclesie, dicit: et solem. Ut igitur videamus et loquamur aliquid de beata Virgine, cuius congregatio hodie agitur, sciendum quod aurore attribuantur quattuor que conveniunt beate Virgini ...

Sur le calendrier de la congrégation figuraient également tous les mercredis de l'année. Le fait est incontestable: nous l'avons trouvé mentionné dans les documents officiels cités au début de notre étude. Nous le trouvons également dans notre recueil. Fr. Nicolas le signale souvent explicitement; d'autres fois, on peut le déduire des dates qu'il indique. Aux nn. 191, 217, 226, il s'agit du premier mercredi du mois; aux nn. 192, 219, 220 du deuxième mercredi; aux nn. 193, 202, 207, 210, 211, 213, 232, 238 du troisième; aux nn. 194, 216 du quatrième, et finalement, le 31 mars 1288 étant le cinquième mercredi de mars, la congrégation eut lieu comme tous les autres mercredis, et fr. Nicolas monta en chaire comme d'habitude pour haranguer ses « fidèles dévots de la Vierge » (n. 225).

Nous n'avons trouvé nulle part pourquoi la réunion hebdomadaire de la congrégation se tenait le mercredi plutôt que tel autre jour. Peut-être parce que le mercredi, tombant juste au milieu de la semaine, offrait une occasion pour replonger les fidèles dans une atmosphère de foi et de ferveur. Cependant, à cette époque, toute l'Eglise considérait déjà le samedi comme spécialement dédié à la Vierge. Un passage attribué à Jacques de Voragine explique cette préférence de la façon suivante: Puisque le vendredi est consacré à la mémoire de la passion et de la mort du Christ, le samedi rappelle tout naturellement les angoisses souffertes par sa Mère pendant que son Fils reposait au tombeau⁴⁴. Au

⁴⁴ Dans son Quadragesimale, sermon pour le samedi après les Cendres. Voir p. ex. l'édition de Mayence 1616, p. 35.

XIII^e s. on voit en effet la piété mariale s'enrichir de l'idée de la « compassion » de la Vierge, fortement soulignée par les Servites⁴⁵. Dans certains recueils parénétiques dominicains de l'époque, p. ex. ceux de Jacques de Voragine et d'Antoine de Parme, on a interpolé un sermon marial à chaque samedi du carême⁴⁶, preuve évidente que les prédicateurs qui se procuraient ces sermonnaires, exigeaient une telle addition parce que la pratique leur imposait de pareils sermons.

La « compassion » de la Vierge, et la « condoléance » de ses dévots se retrouvent également dans notre recueil, mais fr. Nicolas de Milan n'accorde à ces aspects de la piété mariale aucune prépondérance⁴⁷. Son point de vue personnel est plutôt dogmatique et, au fond, polémique. Il exalte surtout les privilèges de la Vierge qui découlent directement de sa maternité divine. Il s'oppose, sans le dire, aux patarins, qui niaient ce dogme. C'était là le but pour lequel s. Pierre Martyr avait fondé les congrégations de la Vierge, et fr. Nicolas de Milan suit fidèlement cette ligne de conduite. D'ailleurs il rappelle à ses auditeurs que c'est s. Pierre Martyr qui a fondé les congrégations: Dans un panégyrique du saint, il montre celui-ci entouré de toutes les âmes qu'il a amenées à Dieu: les hérétiques qu'il a convertis à la vraie foi, les catholiques qu'il a induits à faire pénitence, les dévots de la Vierge qu'il a réunis en congrégations religieuses: « Hec est enim multitudo quam convertit ex virtute sibi data: sive ad fidem sicut hereticos, sive ad pe-

⁴⁵ Agostino M. Morini, *Origini del culto, alla Addolorata*, Roma 1893.

⁴⁶ G. Meerssemap, O. P., *Le opere di fra Antonio Azaro Parmense O. P.*, Arch. Fr. Praed., X (1940), p. 28.

⁴⁷ La collation prêchée en congrégation au début de janvier 1287 commence ainsi: « Beatam me dicent omnes generaciones. Possunt ista verba esse consolatoria eorum qui Virgini condolebant, quando cum filio persecutionem paciebatur, quando ibant in egyptum, fugientes Herodem, et ideo dicit beata Virgo: Nolite timere, quia licet ista paciar, tamen beatam me dicent omnes generaciones » (n. 208). La collation prêchée le mercredi après Pâques 1288: « Sedeo regina et vidua non sum. Apoc. Consuetudo est quod quando aliquis fuit in tribulacione et postea venit ad consolacionem, indicat amico ut congaudeat. Ita beata Virgo vos, qui estis de eius congregacione, alloquitur quasi dicens: Scio quia audivistis de mea tribulacione quam habui in passione filii mei, quando gladii pertransierunt animam meam, quando vidi oculis meis filium meum sic illudi, sic tractari, sic crucifigi, sic lanceari, sic claudi in sepulcro etc. Condoluitis michi, sed iam congaudete michi, quia transierunt et successit gaudium, quia filius meus resurrexit et iam ecclesia clamat michi: Regina celi, letare, quia quem meruisti portare etc. et ideo dico vobis, quod ego iam sedeo regina; vidua idest tribulata et derelicta non sum. Et nota quare Virgo dicitur regina... » (n. 225).

nitenciam sicut catholicos, sive ad religionem sicut alios qui sunt in diversis congregacionibus. Nam quos verbo convertit, ad eius coronam accedunt. Unde Apostolus ab eo conversis dicit: Gaudium meum et corona mea in Domino » (n. 27, f. 18^{rb}).

Malgré le caractère schématique des collations mariales, telles que fr. Nicolas les a consignées par écrit, il serait assez facile, en citant d'abondants extraits, de montrer comment le dogme marial y est présenté aux auditeurs d'une façon compréhensible, vivante, et très concrète. De chaque collation fr. Nicolas note simplement 1^o le thème scripturaire, 2^o la division où les idées maîtresses autour desquelles il groupera les points à traiter, 3^o l'image au moyen de laquelle il veut, dès le début, captiver l'attention des auditeurs. Nous n'avons trouvé aucune trace de *miracula* ou d'*exempla*. Tout l'art oratoire de fr. Nicolas semble avoir consisté à proposer le dogme au moyen d'images prises dans la vie quotidienne de ses auditeurs qui étaient généralement de simples marchands et artisans urbains. Au thème scripturaire même, fr. Nicolas attache une importance beaucoup plus secondaire qu'on ne voudrait croire à première vue. Il le prend là où il le trouve, voire même dans les offices liturgiques des fêtes et des fêtes qui coïncident avec la réunion de la congrégation, même quand ces offices n'ont rien à voir avec la Vierge (nn. 194, 202, 217, 234, etc.)⁴⁸. Il en fait ensuite ce qu'il veut, en dépit de toute exégèse littérale. D'un seul bond, il passe à l'image qui va lui permettre d'exposer quelque point de la mariologie. Le développement ultérieur, l'habillement oratoire dirions-nous, se fait au moyen d'images empruntées à l'Écriture, mais qui n'ont d'autre valeur que celle d'une image prise dans l'entourage immédiat des auditeurs. Voici, parmi tant d'autres, un passage qui montre le procédé de fr. Nicolas:

Feria iiij post dominicam de Trinitate. Nemo potest facere signa que tu facis nisi fuerit deus cum eo. Ioh.-Istud verbum dixit quidam princeps domino Ihesu Christo, videns signa que faciebat. Quomodo autem deus fuerit cum illo homine Ihesu, hoc lingua explicare non sufficit, nisi in tantum quod ita fuit cum eo, quod ille homo fuit deus et deus fuit ille homo, et hoc propter

⁴⁸ Voici deux autres exemples de ce procédé: « Ecce mater mea et fratres mei. Matth. 2. In festo sancte Felicitatis, que venit die mercurii, in die congregacionis beate Virginis. Et non dicitur genus matris, scilicet generacionis que spectat ad beatam Virginem, et operacionis que spectat ad beatam Felicitatem, nam sequitur: Quicumquid fecerit voluntatem... (n. 192). — « In congegacione Mediolani, dominica post Epiphaniam. Cum descendisset Ihesus de monte. Matth. 8. ... Patet historia in evangelio, sed quantum spectat ad congregacionem beate Marie, nota quod Ihesus descendit de monte quando natus et de Virgine ... (n. 237).

unitatem persone. Sed quia hodie fit congregacio beate Virginis, potest exponi istud verbum de beata virgine, ut sit verbum fidelis devoti beate Marie, qui dicat ei: O beata Virgo, considero signa et miracula tua, et ideo vere dico: Nemo potest facere etc. Notandum ergo quod Deus, licet sit in omnibus sanctis, tamen singulariter fuit cum beata Maria, secundum sex modos dicendi, scilicet secundum sex similitudines. Fuit enim cum ea et in ea sicut ignis est in ferro, et hoc quia fecit eam ardere caritate. Item sicut flos in orto et hoc quia fecit eam odoriferam puritate. Item sicut splendor est in domo, et hoc quia fecit eam radiantem et luminosam virtute. Item sicut miles est in castro, et hoc quia tuitavit eam ab omnibus insidiis inimici. Item sicut naclerus est in navi, et hoc quia direxit eam ad bonum portum salutis eterne. Item sicut orto-lanus est in orto et hoc quia plantavit in ea omnia semina virtutum, et ideo merito fecit et facit signa multa... (n. 238, f. 103^{vb}).

L'on devine tout de suite comment dans ce plan de sermon l'orateur insère ensuite une foule de données mariologiques, qui, présentées sous des images frappantes, devaient faire croître la vénération pour la Mère du Christ. Les confrères de notre prédicateur semblent avoir été formés à une même école oratoire. Nous citerons, pour le prouver, le début d'une collation prêchée en 1286 par le fr. M. à la congrégation d'Imola.

Introduxit me rex in cellam vinariam et ordinavit in me caritatem. Cant. – In istis verbis domina nostra regraciatur deo de graciis et donis sibi exhibitis, ut discamus ab ea deo gracios agere de bonis ab eo nobis collatis, eo quod graciaturum actio invitacio est ad plus dandum. Regraciatur ergo de ostensione amoris, que in introductione celle vinarie declaratur. Sic enim amicus, quando vult ostendere amorem erga amicum, introducit eum in cellam vini et dat eo bibere nunc de isto vino, nunc de illo. Cella autem vinaria est quedam elevacio mentis ad dei cognitionem. Habet autem deus triplex vinum: primum albis-simum, secundum dulcissimum, tercium fortissimum... (n. 199, f. 92^{rb}).

Le plan est par le fait même trouvé, et au lieu de devenir triviale, l'image de l'ami invité à goûter les vins dans les celliers de son ami, devient un moyen très simple et en même temps suffisamment digne pour expliquer les privilèges de la Vierge à des bourgeois italiens qui, sûrement, avaient l'expérience de ces libations amicales!

Voici un passage qui aura certainement plu aux tisserands et autres artisans de l'industrie de la laine:

Descendet sicut pluvia in vellus... Ubi nota quod beata Virgo dicitur vellus secundum quasdam similitudines... Nota quod lana velleris ad hoc ut fiat vestimentum, carminatur, filatur, textitur. Sic beata Virgo carminatur cum consideratur excellencia eius in omnibus, cum laudatur, cum pingitur, cum invocatur; et sicut lana, quando carminatur, apparet maioris quanti-

talís et pulchritudinís, sic beata Virgo, quanto amplius consideratur. Item filatur, quando predicatorés de ea subtilia locuntur et predicant. Item textitur quando adoratur, salutatur, veneratur, et tunc efficitur vestis ad calefaciendum contra frigus et ad ornandum contra turpitudinem... (n. 210, f. 94^{vb}).

Les peintres d'Imola, qui assistaient à la réunion de la congrégation, le mercredi 20 nov. 1286, auront certainement goûté ce sermon de fr. Nicolas:

Cuius est ymago hec et superscriptio? Matth. 23. Ista questio facta iudeis et herodiani a Christo... Potest fieri ista questio de ymagine Virginis in cuius honore hic sumus congregati, et potest ista questio quadrupliciter variari, ut queratur cuius est ymago ratione formationis, ratione possessionis, ratione representationis, ratione specialis devocionis.

Si queratur de beata Virgine, cuius est hec ymago, idest a quo formata, respondeo quia est spiritus sancti, quia ab ipso depicta et formata et sanctificata, et ita spiritus sanctus fecit eam pulchram, quod placuit oculis Dei et regis celestis, quem in sui concupiscenciam inclinavit. Unde voluit quod esset sponsa sua et mater filii Dei. Cant.: Tota pulchra es. Et nota quomodo spiritus sanctus, tamquam optimus artifex, fecit eam pulchram, pingendo in ea omnes virtutes et omnia dona et omnes gracias. Prov.: Multe filie congregaverunt divicias.

Si queratur cuius est hec ymago, idest cuius possessio, idest a quo possessa, respondeo quod ista ymago est tota et totaliter Dei. Prov.: Dominus possedit me in inicio viarum suarum. Et nota quod Deus habuit eam sicut thalamum ad quiescendum. Eccl.: Qui creavit me, requievit in tabernaculo meo. Sicut ortum ad delectandum. Cant.: Ortus conclusus es. Sicut navem ad transmigrandum. Prov. Facta est quasi navicula. Sicut castellum ad defendendum. Luc.: Intravit in quoddam castellum.

Si queratur cuius est hec ymago ratione representationis, idest quem vel quid representet, respondeo quia representat quedam mira, quia representat matrem et virginem. Virginem cum fecunditate, et matrem cum filiatione. Quis audivit unquam talia, scilicet quod esset mater et virgo simul, et quod esset virgo et fecunda simul, et quod esset mater et filia simul? A seculo non est auditum nisi de hac beata Virgine!

Si queratur cuius est hec ymago ratione devocionis, respondeo quod est generaliter omnium christianorum, sed specialiter religiosorum et specialissime ordinis predicatorum. Ipsi enim ex speciali devocione, quando audiunt matutinas, primam vocem emittunt dicendo: *Ave Maria*, et sic de singulis horis. Et ideo habemus eam specialem advocatam et specialem tutricem ordinis, nam et ipsa ordinis habitum demonstravit et fratres ordinis sub clamide se habere, quasi in eius protectione, ostendit, sicut patet in illa visione que scribitur in Vitas Fratrum. Sumus ergo sui, quia ipsa est nostra, ut tandem adiuti ab ea, perveniamus ad eam. (n. 207, f. 94^{rb}).

L'examen du recueil marial de fr. Nicolas de Milan a donc été très instructif. Il a permis de saisir sur le vif d'après quelle méthode, avec quelle intensité et dans quel esprit se pratiquait la prédication dominicaine dans les congrégations mariales de la province lombarde. Par ce détour, nous avons même pu remonter plus haut, et rejoindre s. Pierre Martyr, fondateur et animateur de ces congrégations, dont l'esprit propre s'est conservé encore longtemps dans cette même province.

* * *

Quelques réflexions s'imposent ici. Nous constatons que déjà au milieu du XIII^e siècle la prédication dans les églises dominicaines était admirablement organisée, de façon à prendre une ampleur considérable. Quand on ajoute au nombre des collations mariales celui des sermons ordinaires du matin, on obtient un total de 240 à 250 prédications par année dans chaque église dominicaine. Le matin, on suivait en effet les deux cycles liturgiques *de tempore* et *de sanctis*. Le premier comprenait non seulement les dimanches et fêtes de précepte (p. ex. Noël, Ascension), mais aussi les fêtes à évangile propre, c.-à-d. tous les jours du carême, les octaves de Pâques et de Pentecôte, les vigiles de Noël et de Pentecôte, les Rogations, les samedis des Quatre-Temps. Chaque fois il y avait soit homélie sur l'évangile, soit sermon sur un thème pris dans l'épître du jour.

C'est d'après ce plan que fr. Jacques de Bénévent⁴⁹ composa entre 1250 et 1260 le premier sermonnaire *de tempore* que la littérature parénétique dominicaine connaît en Italie. Un manuscrit, provenant de Sainte-Marie-Nouvelle, et conservé actuellement à la Bibl. Nationale de Florence (A IV 857) n'en contient (f. 111^{ra}-254^{vb}) que la première moitié (Avent-3^e dim. après l'oct. de Pâques)⁵⁰, mais elle est suivie d'une co-

⁴⁹ Fr. Jacques de Bénévent figure dans un acte de donation pour le couvent de Gaète, daté du 15 août 1255. En 1257, il est désigné pour accompagner le prieur de Florence au chapitre général de Toulouse (1258). Le 23 nov. 1271, nous le retrouvons à Viterbe (MOPH XX, 21, note). Son traité *De potentiis animae* se conserve dans les mss. Toulouse 872 f. 43-9 et Magdebourg Domgymnasium 203 f. 293-326. Les catalogues de Stams, Upsala et Pignone lui attribuent un commentaire sur s. Luc et s. Jean (MOPH XVIII, 29, 64, 75).

⁵⁰ En marge: « Sermones fratris Iacobi de Benevento ». Début: « Ad te domine levavi animam meam ... semitas tuas edoce me. Adventus salvatoris ab antiquis patribus multipliciter presignabatur et prenunciabatur et desiderabatur, ut quodammodo occurrerent venienti... » Fin: « ... quale gaudium michi est qui in tenebris sedeo »

pie complète de son *de sanctis* (f. 256^{ra}-333^{vb})⁵¹, ou nous trouvons (f. 278^{vb}) le panégyrique de s. Nicolas que, dans le recueil analysé plus haut, fr. Nicolas de Milan reconnaît avoir copié *ex sermonibus fratris Iacobi de Benevento* (n. 40).

Or le colophon du *de sanctis* de Jacques de Bénévent dit: *expliciunt sermones de festis secundum predicatorum ordinem*, c'est-à-dire d'après l'usage reçu chez les frères prêcheurs⁵². En fait l'ouvrage comporte pour 66 fêtes de saints « prédicables » dans les églises dominicaines, soit un seul, soit plusieurs modèles de sermon. Mais en y regardant de plus près, nous constatons que le sermonnaire ne commence pas, comme tous les autres, par la fête de s. André (30 nov.) et ne finit pas, comme d'habitude, par celle de s. Catherine (25 nov.). Il débute en effet par la fête de s. Michel (29 sept.) pour se terminer par celle de s. Maurice (22 sept.)⁵³. Tout étrange qu'elle puisse paraître, cette dis-

et lumen celi non video, et hoc sit satis ». Le *de tempore* de Jacques de Bénévent est précédé dans ce manuscrit (f. 17^a-111^{ra}) par les « sermones dominicales fratris Guillelmi [Peraldi] super epistolis ». D'autres exemplaires du *de tempore* de Jacques de Bénévent se trouvent à Bâle, Bibl. Univ. cod. B X 5, et à Madrid, Univ. Central, cod. 70.

⁵¹ Début: « Significavit deus que oportet fieri cito locutus per angelum suum. Ioh. Apoc. I. Quia secundum beatum Dionysium immobilis lex divinitatis est extrema... ». Fin: « iusticie illius carencia inducta est per originale peccatum ». Le panégyrique en question de s. Nicolas commence ainsi: « Erit enim naçareus domini ab infancia sua et ipse incipiet liberare Israel. Iudic. xiiij. Sanctorum novi testamenti preconiâ frequenter accipimus penes mysteria gestorum veteris testamenti... ». Chez fr. Nicolas de Milan, le texte du sermon est un peu abrégé. — L'exemplaire du *de sanctis* conservé à la bibliothèque de Zwettl (cfr. Die Handschriften-Verzeichnisse der Cistercienser-Stifte Reun, Heiligenkreuz-Neukloster, Zwettl, Lilienfeld, B. I, Wien 1891, p. 434, n. 387) semble être une adaptation pour les prédicateurs étrangers à l'ordre des frères prêcheurs. Il commence en effet par la fête de s. André et se termine par un sermon *de animabus* (2 nov.). Une main du XIV^e siècle y a ajouté un sermon pour s. Thomas apôtre (21 déc.), et un autre pour s. Catherine (25 nov.). Nous n'avons pu examiner de plus près ce manuscrit, qui remonte au XIII^e s. et qui présente encore d'autres particularités intéressantes.

⁵² Cet usage était officiellement fixé à partir de 1254-6 par l'*ordinarium*, tel que maître Humbert de Romans l'avait corrigé. L'*ordinarium* se lit dans le « prototype » conservé aux archives générales de l'ordre et dans Add. ms. 23935 du British Museum, dont nous possédons les variantes, relevées par E. Salisbury. Voir W. R. Bonniwell O. P., A History of the Dominican Liturgy (1215-1945), 2^e édit., New-York 1945.

⁵³ Voici la liste des fêtes de saints prédicables dans l'Ordre, d'après le sermonnaire de Jacques de Bénévent: Michaelis et angelorum (29 sept.), Hieronymi (30 sept.), Francisci (4 oct.), Dionysii (9 oct.), Lucae (18 oct.), Simonis et Iudae (28 oct.), Om-

position ne saurait nous étonner, quand nous songeons que dans les couvents des frères prêcheurs, l'année parénétique et l'année scolaire étaient une seule et même chose. C'est pourquoi les deux commençaient en même temps, c.-à-d. la dernière semaine de septembre.

La prédication dans les églises dominicaines faisait en effet partie du programme d'enseignement; l'assistance aux sermons était obligatoire pour tous les frères; en principe, c'était le lecteur conventuel⁵⁴ — lecteur public en même temps — qui, d'office, était chargé de la prédication suivie dans l'église conventuelle, tandis que les autres frères prêchaient, soit dans les autres églises de la ville, soit dans les villages

nium Sanctorum (1^{er} nov.), Commem. omnium fidelium defunct. (2 nov.), Martini (11 nov.), Elisabeth (19 nov.), Ceciliae (22 nov.), Clementis (23 nov.), Catharinae (25 nov.), Andreae (30 nov.), Nicolai (6 déc.), Lucia (13 déc.), Stephani (26 déc.), Iohannis Ev. (28 déc.), Innocentium (28 déc.), Thomae ep. et mart. (29 déc.), Silvestri (31 déc.), Sebastiani (20 janv.), Agnetis (21 janv.), Vincentii (22 janv.), Convers. s. Pauli (25 janv.), Purificationis (2 févr.), Agathae (5 févr.), Cathedrae s. Petri Antioch. (22 févr.), Mathiae (24 févr.), Gregorii (12 mars), Benedicti (21 mars), Annuntiationis (25 mars), Ambrosii (4 avril), Georgii (23 avril), Marci (25 avril), Petri Martyris (29 avril), Philippi et Iacobi (1^{er} mai), Invent. Crucis (3 mai), Coronae Spineae (4 mai), Iohannis ante Portam Latinam (6 mai), Michaelis en angelorum (8 mai), Translatio s. Dominici (24 mai), Barnabae (11 juin), Gervasii et Protasii (19 juin), Ioh. Bapt. (24 juin), Iohannis et Pauli (26 juin), Petri et Pauli (29 juin), Commemoratio Pauli (30 juin), Octava P. et P. (6 juillet), Margaretae (20 juillet), Magdalenae (22 juillet), Iacobi ap. (25 juillet), ad Vincula Petri (1^{er} août), Inventionis s. Stephani (3 août), Dominici (5 août), Laurentii (10 août), Hippolyti et soc. (13 août), Assumptionis (15 août), Bernardi (20 août), Bartholomaei (24 août), Augustinis (28 août), Decollationis s. Joh. Bapt. (29 août), Nativ. B. M. Virg. (8 sept.), s. Crucis (14 sept.), Matthaei (21 sept.), Mauritii et soc. (22 sept.). — On se demande pourquoi il n'y a pas de sermon pour s. Thomas apôtre (21 déc.); peut-être est-ce là une lacune dans le ms. florentin, qui contient encore d'autres fautes. D'autre part, on se demande pourquoi il contient un sermon pour l'Apparition de s. Michel (8 mai), qui ne figure pas dans l'*ordinarium* humbertin; peut-être est-ce là une addition propre à Florence, voire même à toute l'Italie.

⁵⁴ Le lectorat était une fonction, non pas un grade académique dans l'ordre. La désignation des lecteurs pour chaque couvent appartenait au chapitre provincial. Le lecteur n'était pas nécessairement fils du couvent où il exerçait sa fonction. Le chapitre l'envoyait quelquefois de couvent en couvent. En principe sa fonction durait une année entière. Dans quelques endroits, le lecteur se faisait remplacer pour certaines leçons et prédications par le sous-lecteur. Quant aux grades académiques (maîtrise ès arts, baccalauréat et maîtrise en théologie), certains lecteurs les avaient acquis avant d'être chargés du lectorat, d'autres les acquerraient après avoir exercé cette fonction avec fruit pendant plusieurs années. Pour conquérir les grades académiques, ils devaient évidemment aller suivre des cours dans un studium qui était incorporé à une université.

environnants (*termini*). Pour le public habitué de l'église conventuelle, le sermon du lecteur constituait un enseignement doctrinal suivi, pour les frères étudiants une leçon pratique d'éloquence sacrée. Le manuel de Jacques de Bénévent servait aux prédicateurs appelés à l'improvisiste à remplacer le prédicateur ordinaire, et quelques fois aux lecteurs conventuels peu inventifs ou bien trop occupés pour pouvoir composer eux-mêmes tout un cycle *de sanctis* ou *de tempore*. L'œuvre de Jacques de Bénévent était donc utile et pratique. Elle lui a valu dans les *Vitae Fratrum* les éloges suivants: *Homo maximae litteraturae et auctoritatis, maximus lector et excellentissimus praedicator* ⁵⁵.

Le chiffre total des prédications annuelles dans les églises dominicaines permet de comprendre combien grande est la part que les frères ont eue dans le maintien de l'orthodoxie dans les communes turbulentes au XIII^e siècle. En étudiant les sermons et les collations de cette époque, on voit que les Prêcheurs prenaient au sérieux la mission que le Saint-Siège leur avait confiée. Ils cultivaient la prédication doctrinale, tout en lui donnant une forme scolastique quand ils s'adressaient aux clercs et aux étudiants, ou bien une forme imagée quand ils parlaient devant les simples fidèles. La chaire de vérité que les frères érigeaient au milieu de l'église des fidèles, était donc bel et bien une chaire doctorale; l'enseignement qu'ils y prodiguaient était le prolongement des cours de théologie donnés dans l'école conventuelle, même quand l'assistance se composait de pieux marchands de drap et d'artisans dévots, comme c'était le cas dans les congrégations mariales ⁵⁶.

⁵⁵ MOPH I, 43 et 121. A ce dernier endroit, Gérard de Frachet raconte que Jacques de Bénévent « in hoc capitulo fratrum Parisius asseruit se audivisse ab eo qui tunc temporis secundum morem ordinis tenebat capitulum... » Or le chap. gén. de Paris date de 1256. Jacques de Bénévent n'y assista pas. C'est donc au chap. gén. de Toulouse (1258) qu'il apprit par celui qui avait présidé le chap. de Paris (1256) le fait qui est rapporté par Frachet.

⁵⁶ On voudra bien noter que les congrégations mariales n'étaient pas les seules associations pieuses érigées dans les églises dominicaines, et pour lesquelles les frères prêchaient régulièrement. Il faut y ajouter également les confréries qui se réunissaient dans des églises non dominicaines, et pour lesquelles, en certains endroits, on demandait également un prédicateur dominicain. C'est à toutes ces confréries que maître Humbert fait allusion quand il dit: « In aliquibus nationibus, et maxime in Italia, fiunt interdum aliquae congregationes sive confratriae in honorem beatae Virginis vel alicuius sancti, ex quibus sequitur multiplex fructus. Conveniunt enim illi, qui sunt de huiusmodi congregationibus, certo tempore ad aliquam ecclesiam seu locum religiosum et cantatur ibi missa ad honorem illius sancti. Item fit ibi sermo et instructio ad confratres » (Humberti de Romanis, *De eruditione religiosorum praedicatorum*, Romae 1793, p. 348).

Au début de cette étude, nous avons dit que les auteurs dominicains, à partir de Justin de Mieckov, citent la lettre apocryphe de Pierre de la Vigne pour prouver la grande diffusion de la confrérie du Rosaire dès la première moitié du XIII^e siècle. Après l'exposé qu'on vient de lire, l'on comprend mieux comment ils sont arrivés à émettre une telle opinion. Ils ont cependant omis de prouver que les confréries du Rosaire, qui se multiplient à partir de la fin du XV^e siècle, sont une et même chose que les congrégations mariales du XIII^e siècle. Cependant, qui oserait prétendre qu'entre les deux bouts de la chaîne qui semble brisée, il n'y a pas eu d'anneaux authentiques et solides? Qui oserait prétendre qu'il y a eu vraiment solution de continuité? Dans cette question, le dernier mot n'est pas dit. Les deux réponses contradictoires qu'on a données jusqu'à présent sont trop catégoriques pour être vraies. La réalité historique est toujours plus complexe que les formules tranchées.

APPENDICES

I. Index du sermonnaire de fr. Nicolas de Milan.

Notre liste des sermons contenus dans le sermonnaire de fr. Nicolas de Milan est conçue de la même façon que l'index qui se lit au f. 107. Nous adoptons sa numération, d'autant plus qu'elle se retrouve dans le manuscrit au début de beaucoup de sermons. Cependant, comme cet index a des lacunes et qu'un même nombre recouvre parfois plusieurs sermons, nous le répétons quand il y a lieu, tout en y ajoutant une lettre, p. ex. 124^a, 124^b. Le numéro d'ordre sera suivi du folio et de la colonne où commence le sermon. Nous indiquons ensuite le sujet du sermon, en adoptant la formule de la rubrique, ou bien celle de l'index si elle est plus claire, ou bien nous la rédigerons nous-mêmes, si l'on n'en trouve pas dans le manuscrit. Nous nous écartons de la méthode suivie dans l'index, qui signale toujours le premier mot de chaque thème. Ceci ne servirait de rien au lecteur, à moins de lui donner entièrement le thème scripturaire et les premiers mots du développement, ce qui prolongerait notre article outre mesure. En compensation, nous donnons en italiques les rubriques et les notes marginales à caractère historique, qui accompagnent beaucoup de sermons. Si la rubrique ne fait que répéter la note marginale, nous l'omettons. Si elle la complète, ou vice-versa, nous fusionnons les deux.

I. In quaterno qui incipit « Stelle dederunt »: 1 f. 1^{ra} sermo in synodo. – 2 f. 2^{ra} in synodo. – 3 f. 2^{va} ad clerum. – 4 f. 3^{ra} ad clerum *Pe[trus] de Sca[la]*. – 5 f. 3^{rb} ad clerum. – 6 f. 4^{rb} ad clerum. – 7 f. 5^{ra} ad clerum. – 8 f. 6^{rb} ad clerum in synodo. – 9 f. 6^{vb} ad clerum in synodo. – 10 f. 8^{va} in Nativitate Christi, *Crē[mone?]*. – 11 f. 9^{rb} in vigilia Nativitatis. – 12 f. 9^{vb} s. Stephani. – 13 f. 10^{rb} s. Ioh. Ev. – 14 f. 10^{va} s. Ioh. Ev. – 15 f. 11^{ra} s. Ioh. Ev. – 16 f. 11^{ra} s. Ioh. Ev. – 17 f. 11^{va} ss. Innocencium. – 18 f. 11^{va} ss. Innocencium, *non est recitatus adhuc*. – 19 f. 12^{ra} s. Thome ep. et mart. – 20 f. 12^{va} s. Silvestri.

II. In quaterno qui incipit « Beatus »: 21 f. 13^{ra} de introitu scholarum, exhortacio ad sapienciam. – 22 f. 14^{ra} s. Mathie, *fratris Tho[me] phi[losophi]*. – 23 f. 14^{vb} ad Iudices. – 24 f. 15^{va} s. Augustini. – 25 f. 16^{va} s. Augustini, *frater Ni[colaus]*. – 26 f. 17^{vb} s. Petri Mart. – 27 f. 18^{ra} s. Petri Mart. – 28 f. 18^{rb} s. Petri Mart. – 29 f. 18^{va} s. Michaelis. – 30 f. 19^{ra} s. Michaelis. – 31 f. 19^{va} Omnium Sanctorum. – 32^a f. 19^{vb} Omnium Sanctorum. – 32^b f. 19^{vb} Omnium Sanctorum. – 32^c f. 19^{vb} Omnium Sanctorum. – 33 f. 19^{vb} Omnium Sanctorum. – 34 f. 20^{rb} in Cena Domini. – 35 f. 20^{vb} in die Pasche. – 36 f. 21^{ra} in die Pasche. – 37 f. 21^{rb} in die Pasche. – 38 f. 21^{va} in die Ascensionis. – 39 f. 21^{vb} s. Nicolai, *[frater] Ni[colaus], mcccxxxiiij, quo anno obiit*

3 Ce sermon se termine au f. 2^{va}. Toute la colonne suivante (f. 2^{vb}) est occupée par un fragment de la « Responsio fratris Thome de Aquino cum quibusdam aliis magistris ad aliquas quaestiones propositas de occultorum vel secretorum revelatione ». Il commence, vers la fin de la quaest. 4, par les mots: « propter preceptum revelare secretum, ubi nullum imminet periculum alicuius... », et se termine comme ailleurs par les mots: « In hoc non concordant illi magistri cum fratre Thoma » (cfr. S. Thomae opuscula omnia, ed. P. Mandonnet, Paris 1927, t. IV, pp. 499-501). Notre ms. donne quelques leçons meilleures.

4 Pierre de Scala O. P., devenu évêque de Vérone le 22 janv. 1291, mort le 12 sept. 1295 (Eubel, Hierarchia Catholica Medii Aevi I², 522). Voir un acte de lui chez Mamachi, col. 186. Sur ses œuvres, voir Quétif-Échard, Scriptorum O. P., t. I, Paris 1719, p. 417. Le cod. 24 de Toulouse contient son commentaire sur S. Jean. Les sermons 5-9 pourraient être également de lui.

9 Le même sermon se lit dans le ms. Assise, Bibl. communale 635 (f. 192^v) qui contient surtout des œuvres d'Aldobrandino de Tuscanella O. P. (cfr. Arch. Fr. Praed., VIII, 188), et dans le ms. Paris Nat. Lat. 15953 (f. 292^r) qui contient un recueil parénétique de Nicolas de Gorran O. P.

22 Dans l'original, il y avait *fratris Thome philosophi*, mais le copiste Jean Camiscia, qui exécutait son travail après la canonisation (1323) ne put s'empêcher d'y ajouter un *sancti*. Nous lisons donc en marge de sa copie: *fris S. tho. phi*. Voir ce sermon à l'Appendice II. Sur deux autres sermons prêchés par s. Thomas à Bologne (1^{er} et 2^e dimanches de l'Avent 1268) voir P. Mandonnet, Thomas d'Aquin, lecteur à la curie romaine, Xenia thomistica, III 29-31; P. A. Uccelli, Due sermoni inediti di San Tommaso, Genio cattolico, 1875, pp. 55-57; A. Walz, San Tommaso d'Aquino, Studi biografici, Roma 1943, pp. 128-9.

39 Selon Bernard Gui, le b. Jean de Verceil, maître général de 1264 à 1283

ven. pater fr. Iohannes magister ordinis apud Montem Pessulanum die lune xxix novembris in vigilia s. Andree. — 40 f. 22^{rb} s. Nicolai, *ex sermo[nibus] fratris Ia[cobi] de Be[nevento]*. — 41 f. 22^{va} s. Iacobi, *mcclxxxiiij die martis xxv iulii*. — 42 f. 23^{rb} s. Francisci. — 43 f. 23^{va} in Ascensione, *anno domini mxxlxxxv die iij maii in Ascensione, que tunc venit infra octavam beati Petri Martyris feci hunc sermonem Mediolani*.

III. In quaterno qui incipit « Ego ipse »: 44 f. 25^{ra} in Nativitate. — 45 f. 25^{ra} in Nativitate. — 46 f. 25^{rb} in Circumcisione. — 47 f. 25^{vb} in Epiphania. — 48 f. 26^{ra} in Epiphania. — 49 f. 26^{vb} in Epiphania. — 50 f. 26^{vb} in Epiphania. — 51 f. 27^{ra} in Cena Domini. — 52 f. 27^{va} in Ascensione. — 53 f. 28^{ra} in Pentecosten. — 54 f. 28^{rb} in Pentecosten. — 55 f. 28^{vb} de uno doctore. — 56 f. 28^{vb} s. Pauli Ap. — 57 f. 29^{vb} de ss. Trinitate. — 58 f. 30^{vb} s. Michaelis. — 59 f. 31^{rb} s. Michaelis. — 60 f. 31^{va} s. Stephani. — 61 f. 31^{vb} s. Ioh. Ev. — 62 f. 32^{ra} s. Ioh. Ev. — 63 f. 32^{va} in Pentecosten. — 64 f. 32^{va} in Pentecosten. — 65 f. 32^{vb} in Pentecosten.

IV. In quaterno qui incipit « Fortis »: 66 f. 53^{ra} s. Marie Magdalene. — 67 f. 35^{va} b. Augustini, [*frater*] *Ni[colaus]*. — 68 f. 34^{rb} ss. Simonis et Iude, [*frater*] *Ni[colaus]*. — 69 f. 34^{vb} s. Barnabe. — 70 f. 34^{vb} in Conversione s. Pauli. — 71 f. 35^{ra} s. Katarine, [*frater*] *Ni[colaus]*. — 72 f. 35^{va} s. Iacobi Ap., *xxv iulii in festo s. Iacobi mcclxxxiiij*. — 73 f. 36^{rb} s. Petri Mart. — 74 f. 36^{va} ss. Iacobi et Philippi. — 75 f. 36^{va} s. Ioh. Ev. — 76 f. 36^{vb} s. Stephani. — 77 f. 37^{ra} in Translacione s. Dominici. — 78 f. 37^{va} s. Andree. — 79 f. 37^{vb} s. Nicolai, [*frater*] *Ni[colaus]*. — 80 f. 38^{ra} s. Ioh. Bapt. — 81 f. 38^{ra} s. Ioh. Ev. — 82 f. 38^{va} in die Pasche *apud Brixiam mcclxxxvij die xiiij aprilis*. — 83 f. 39^{ra} in Ascensione. — 84 d. 39^{ra} s. Ioh. Bapt. — 85 f. 39^{ra} s. Ioh. Bapt. — 86 f. 39^{vb} s. Luce. — 87 f. 40^{ra} s. Nicolai. — 88 f. 40^{rb} s. Nicolai. — 89 f. 40^{va} s. Ioh. Ev. — 90 f. 40^{vb} s. Ioh. Bapt. — 91 f. 41^{rb} s. Petri Mart. — 92 f. 41^{va} de Angelis, de s. Michaelis. — 93 f. 41^{vb} de Cruce. — 94 f. 42^{ra} in Pascha. — 95 f. 42^{ra} s. Augustini. — 96 f. 42^{rb} in Conversione s. Pauli. — 97 f. 42^{va} in Translacione b. Dominici, [*frater*] *Ni[colaus]*. — 98 f. 42^{vb} s. Nicolai.

V. In quaterno qui incipit « Numquid nostis »: 99^a f. 43^{ra} de Angelis. — 99^b f. 44^{ra} de Angelis. — 100 f. 44^{ra} de Trinitate. — 101 f. 44^{va} s. Nicolai. — 102 f. 45^{ra} s. Thome Ap. — 103 f. 45^{rb} ss. Phylippi et Iacobi, *frater Aymericus*

serait décédé « pridie kalendas decembris », c.-à-d. la Saint-André même (Martène et Durand, *Veterum scriptorum ... amplissima collectio*, Paris 1729, t. VI, col. 499).

40 Sur Jacques de Bénévent, voir plus haut p. 149 s.

69 Ce sermon présente assez bien de ressemblances avec le panégyrique de s. Barnabé, imprimé dans l'édition des œuvres de s. Thomas (Parme 1864) t. XV, parmi les *sermone festivi*, n. 42, p. 216.

103 Ayméric de Plaisance, enseigna à partir de 1280 dans les divers *studia* de la province lombarde. Vers la fin de 1303, étant lecteur à Bologne, il devint provincial de Grèce; en 1304, il fut élu maître général de l'Ordre (Dict. d'hist. et de géogr. ecclésiast. I, 1179-80).

Placentinus. — 104 f. 46^{ra} ss. Apost. Petri et Pauli. — 105 f. 46^{vb} de Apostolis. — 106 f. 47^{ra} de Apostolis, *nondum est recitatus*. — 107 f. 47^{va} de Apostolis Petro et Paulo. — 108 f. 48^{ra} ss. Apostolorum Petri et Pauli « Oculi mei ad Dominum », [frater] Ni[cola]us, *sermo qui incipit « Oculi » factus fuit die martis in festo apostolorum Petri et Pauli Mediolani anno domini mclxxxvij; hic idem sermo Ymole anno domini mclxxxvij die sabbati, et fuit primus quem feci ibi, quia tunc perveneram in vigilia beati Iohannis Baptiste*. — 109 f. 49^{ra} ss. Petri et Pauli Ap. — 110 f. 49^{va} ss. Petri et Pauli Ap. — 111 f. 49^{vb} b. Petri Mart. — 112 f. 50^{vb} s. Ioh. Ev.

VI. In quaterno qui incipit « G in Mattheum »: 113 f. 51^{ra} s. Petri Mart. — 114 f. 51^{rb} s. Nicolai. — 115 f. 51^{va} s. Augustini. — 116 f. 52^{rb} b. Dominici. — 117 f. 52^{vb} in Nativitate Domini. — 118 f. 53^{ra} in Annunciazione. — 119^a f. 53^{vb} in Cena Domini. — 119^b f. 54^{ra} in Cena Domini. — 120 f. 54^{va} Omnium Sanctorum. — 121 f. 53^{ra} in Nativitate. — 122 f. 55^{ra} de Adventu Christi. — 123 f. 56^{ra} de Adventu Christi. — 124 f. 57^{rb} de Trinitate. — 125 f. 58^{ra} ad Iudices et Scholares. — 126 f. 58^{va} de Angelis. — 127^a f. 59^{ra} b. Dominici. — 127^b f. 59^{vb} b. Dominici. — 128 f. 60^{ra} b. Dominici. — 129 f. 60^{va} s. Pauli. — 130 f. 61^{rb} s. Marci. — 131 f. 61^{vb} de Trinitate. — 132 f. 62^{rb} de Nativitate Domini.

VII. In quaterno qui incipit « Veniet »: 133 f. 63^{ra} Dom. 1^a Adventus. — 134 f. 63^{rb} de Adventu. — 135 f. 63^{va} s. Andree. — 136 f. 64^{ra} s. Andree, *predictum sermonem recitavit quasi totum fr. Philippus Vercellensis nepos quondam magistri ordinis*. — 137 f. 64^{va} s. Nicolai. — 138 f. 64^{vb} s. Nicolai. — 139 f. 65^{ra} s. Thome Ap. — 140 f. 65^{va} de Apostolis. — 141 f. 66^{ra} b. Dominici. — 142 f. 66^{va} in Translacione b. Dominici, *sermo non recitatus*. — 143 f. 67^{va} de Spiritu Sancto. — 144 f. 67^{vb} de Sp. Sancto. — 145 f. 68^{rb} de Cruce. — 146 f. 69^{ra} in Crucis Exaltacione. — 147 f. 69^{rb} ss. Phil. et Iac. Ap. — 148 f. 69^{va} de mutua dilectione. — 149 f. 69^{vb} de b. Maria Magdalene. — 150 f. 70^{rb} s. Laurencii. — 151 f. 70^{va} in Exaltacione Crucis. — 152 f. 70^{vb} in festo Corone Spinee. — 153 f. 71^{va} s. Andree. — 154 f. 71^{rb} s. Bartholomei. — 155 f. 71^{va} ss. Petri et Pauli Ap. —

136 Philippe de Verceil, neveu du maître général Jean de Verceil, dont le décès est noté au n. 39. Il récita le sermon n. 136; ce qui ne veut pas dire qu'il en est l'auteur. C'est le premier sermon d'une collection anon. de sermons *de sanctis*, qu'on trouve dans le Clm 14832, Paris Nat. lat. 3731 f. 100, Strasbourg 94 f. 178 et Rome Corsiniana 40 E 26 f. 26r. — Il ne s'agit évidemment pas fr. Philippe Carisio de Verceil († 1265), procureur de l'Ordre au procès de canonisation de s. Dominique en 1233 (MOPH XV 123; G. Mothon, Vita del b. Giovanni da Vercelli, Vercelli 1903, supplément, p. 53 ss.), mais de Phil. de Verceil, prieur de Mantoue en 1299 (C. Cipolla, Documenti per la storia delle relazioni diplomatiche fra Verona e Mantova nel sec. XIII, Milano 1901, p. 369).

146 Ce sermon se lit à la fin du *de sanctis* de Guibert de Tournai O. F. M. dans le cod. Paris Nat. lat. 3539 f. 237^{va}, mais cette copie diffère quelque peu des autres exemplaires de la même œuvre.

156 f. 52^{rb} s. Francisci. — 157 f. 72^{va} s. Francisci. — 158 f. 72^{vb} s. Luce. — 159 f. 73^{ra} de Apostolis, *fratris Bassiani*. — 160 f. 74^{va} s. Nicolai. — 161 f. 74^{vb} s. Petri Mart.

II. In quaterno qui incipit « Quam pulchri »: 162 f. 75^{ra} b. Katharine, *anno domini mclxxxv die dominico in festo Katharine*. — 163 f. 76^{ra} s. Stephani, *frater Ni[colaus] anno domini mclxxxv die mercurii xxvj decembris*. — 164 f. 76^{va} b. Dominici, *fr. Ni[colaus] anno domini mclxxxvj in festo b. Dominici apud Ymolam*. — 165 f. 77^{rb} s. Vincencii, *mclxxxvij*. — 166 f. 77^{vb} in festo Pasche, *mclxxxvij die vj aprilis*. — 167 f. 78^{rb} s. Ioh. Bapt., *apud Mediolanum a. d. mclxxxvij*. — 168 f. 79^{vb} de s. Ioh. Bapt. collacio. — 169 f. 79^{va} s. Petri Mart., *[frater] Rog[erius]*. — 170 f. 80^{ra} s. Iohannis ante Portam Latinam, *Mediolani a. d. mclxxxvj frater Ni[colaus]*. — 171 f. 81^{rb} s. Laurencii *a. d. mclxxxvj apud Mediolanum*. — 172 f. 82^{rb} s. Augustini, *et non est recitatus*. — 173 f. 82^{va} in festo Pentecosten, *frater Ni[colaus] a. d. mclxxxvij die xvij apud Mediolanum*. — 174 f. 84^{ra} de Apostolis. — 175 f. 84^{rb} de Adventu. — 176 f. 85^{rb} in Capite ieiunii.

IX. In quaterno qui incipit « Egredietur », collaciones de beata Virgine per totum: 177 f. 87^{ra} in Annunciacione. — 178 f. 87^{ra} in Purificacione. — 179 f. 87^{va} in Purificacione. — 180 f. 87^{vb} in Purificacione. — 181 f. 88^{ra} in Purificacione. — 182 f. 88^{ra} in Annunciacione. — 183 f. 88^{rb} in Annunciacione. — 184 f. 88^{va} in Annunciacione. — 185 f. 88^{vb} in Assumpcione. — 186 f. 89^{ra} in Nativitate, *frater Ste[phanus]*. — 187 f. 89^{va} in Nativitate b. Virg. — 188 f. 89^{vb} in Assumpcione. — 189 f. 90^{ra} in Nativitate b. Virg. — 190 f. 90^{rb} in Annunciacione. — 191 f. 190^{rb} de b. Virg., *mclxxxvj die mercurii iij iunii* (lisez: *iulii*) *apud Ymolam*. — 192 f. 90^{rb} de b. Virg., *in festo s. Felicitatis, qui venit die mercurii in die congregacionis*. — 193 f. 90^{rb} de beata Virgine, *frater M.* — 194 f. 90^{va} de b. Virg., *a. d. mclxxxvj de mense iulii in congregacione, quo die venit festum b. Christine*. — 195 f. 90^{va} de b. Virg., *collacio que incipit « Tu fabricatus » facta fuit in missa nova fratris Bartho[lomei] Bon[oniensis], que cantata fuit a. d. mclxxxvj dominica prima augusti in qua fit congregacio b. Virg. apud Imolam et fuit dicta dominica die iij augusti*. — 196 f. 91^{ra} themata octo de b. Virg., *ut videtur pro festo et diebus infra octavam*. — 197 f. 91^{va} themata octo pro festo Nativitatis b. Virg. et diebus infra octavam. — 198 f. 92^{ra} in Annunciacione. — 199 f. 92^{rb} de beata Virgine, *frater M. in congregacione*. — 200 f. 92^{va} in Nativitate b. Virg., *apud Caritatem de Ymola in ipso die quo fuit dominica mclxxxvj die viij septembris*. — 201 f. 92^{vb} in Nativitate, *eodem die in domo, quia fuit dominica*. — 202 f. 92^{vb} de b. Virg., *in con-*

158 Bassien de Lodi, lecteur au couvent de Venise vers 1269-70. Thomas d'Aquin lui envoya une réponse à certaines questions posées par les étudiants. Voir J. Destrée dans *Mélanges Mandonnet*, I 103-140 et Th. Käppeli dans *Arch. Fr. Praed.*, XIII (1943) 181.

175-6 Sermons ajoutées par une autre main et complètement étrangers au recueil de fr. Nicolas de Milan.

gregacione b. Virg. feria iiij quando fuit ieiunium iiij temporum in septembri, in conventu Ymole *mcclxxxvij*. – 203 f. 93^{ra} in Nativitate b. Virg., in congregacione b. Virg. – 204 f. 93^{ra} de b. Virg., in congregacione et potest dici in Assumpcione. – 205 f. 93^{va} in Assumpcione. – 206 f. 94^{ra} de b. Virg., Imole in congregacione in prima dominica mensis novembris *mcclxxxvij*. – 207 f. 94^{rb} de b. Virg., feria iiij in congregacione eodem mense, xx die. – 208^a f. 94^{rb} de b. Virg., in congregacione. – 208^b f. 94^{va} de b. Virg., [in congregacione]. – 209 f. 94^{va} in Purificacione. – 210 f. 94^{vb} de b. Virg., in congregacione ante Nativitatem [Domini]. – 211 f. 95^{ra} de b. Virg., *mcclxxxvij* feria quarta in congregacione b. Virg. Marie die xv ianuarii Imole. – 212 f. 95^{rb} in Purificacione. – 213 f. 95^{rb} de b. Virg., feria iiij in quadragesima, quando fit congregacio b. Virg. – 214 f. 95^{va} de b. Virg., fr. Alb[ertus] apud Imolam.

X. In quaterno qui incipit « Missus est Gabriel » item collaciones de b. Virgine per totum: 215 f. 96^{ra} in Annunciacione, a. d. *mcclxxxvij* die martis in festo annunciacionis apud Imolam die xxv marcii. Item apud Mediolanum *mcclxxxx*. – 216 f. 96^{va} de b. Virg., *mcclxxxvij* infra ebdomadam de passione apud Imolam fr. Alb[ertus]. – 217 f. 96^{vb} de b. Virg., feria iiij in congregacione b. Virg. infra ebdomadam sanctam. – 218 f. 97^{ra} in festo Pasche. – 219 f. 97^{rb} de b. Virg., in congregacione b. Virg. post Pascha. – 220 f. 97^{va} de b. Virg., in congregacione, que fuit in festo ss. Ypoliti et sociorum in ecclesia s. Eustorgii *mcclxxxvij*. – 221 f. 97^{vb} in Annunciacione. – 222 f. 98^{ra} de b. Virg., in congregacione infra octavam Annunciacionis *mcclxxxvij*. – 223 f. 98^{vb} de Nativitate b. Virg., collacio non est recitata. – 224 f. 99^{rb} in Assumpcione b. Marie Virg. – 225 f. 100^{ra} de b. Virg., *mcclxxxvij* in congregacione b. Virg. post Pasca. – 226 f. 100^{rb} de b. Virg. in vigilia Ascensionis in congregacione b. Virg. – 227 f. 100^{va} de b. Virg., [in congregacione]. – 228 f. 100^{va} de b. Virg. [in congregacione]. – 229 f. 100^{vb} in Assumpcione. – 230 f. 100^{vb} in Assumpcione. – 231 f. 101^{rb} de b. Virg. – 232 de b. Virg. *mcclxxxvij* die xvij novembris in congregacione Virginis. – 233 f. 102^{ra} [sermo] in festo Purificacionis et gracia communionis *mcc89* pro religiosis. – 234 f. 102^{va} de b. Virg. in congregacione b. Marie Virg. Mediolani anno domini *mcclxxxvij* dominica quando legitur predictum evangelium « Videns Iesus civitatem flevit super illam ». – 235 f. 102^{va} in Assumpcione, Mediolani. – 236 f. 103^{ra} in Nativitate b. Virg., Mediolani *mcclxxxx* die veneris in congregacione b. Virg. – 237 f. 103^{vb} de b. Virg., anno domini *mcclxxxxj* in congregacione Mediolani dominica post Epiphaniam. – 238 f. 103^{vb} de b. Virg., feria iiij post dominicam de Trinitate. – 239 f. 104^{ra} de Assumpcione. – 240 f. 104^{rb} de stultitia peccati.

240 Même main que les nn. 175-6. Ce sermon est également étranger au recueil de fr. Nicolas de Milan. De cette même main, nous avons au f. 109 un second index des sermons.

II. Panégyrique de s. Mathias par « fr. Thomas le philosophe » (n. 22)

Cecidit sors super Mathiam. Act. VII. Hic consideranda sunt primo divina electio, ibi: *Cecidit sors*; secundo nominis interpretatio ibi: *super Mathiam*.

I. Sciendum autem quod prima synodus ecclesie, in qua fuerunt CXX patres, usa est sortibus ex divina revelacione, previa tamen oracione scilicet: « Tu domine, qui corda nosti omnium, ostende » etc., quia II Paral. XX: « Cum ignoremus quid agere debeamus »¹ etc. Dicit Origenes super Iosue: « Precedente oracione non iam casu sed providencia sors divinum iudicium deferebat ». Beda eciam dicit: « Hic sorte eligitur ne discrepet a lege in qua summus sacerdos sorte querebatur ». Ante publicationem enim evangelii licitum fuit legis morem servare, sed iam non licet in spiritualibus uti sortibus. Hec autem sors potest dici signum celeste, scilicet quidam splendor de celo descendens super Mathiam, per quem daretur intelligi quod ipse esset ad apostolorum numerum assumendus, et hoc secundum Dyonisium², qui ait: « De divina sorte Mathie data alia alii dixerunt, nec recte, ut extimo; meum et ipse sensum dicam: Videtur michi scriptura sortem nominasse divinum quoddam donum, declarans Mathiam quasi divinacione ostensum ». Potest eciam hic sors dici signum terrestre, sicut communiter fit in sortibus. De hac Augustinus: « Sors non est aliquid mali, sed res in humana dubitatione posita divinam indicans voluntatem ». Potest eciam sors dici donum spirituale, scilicet gracia, Eph. I: « Per quem sorte vocati sumus ». Item dignitas apostolica, Sap. III: « Dabitur illi fidei donum electum et sors, idest dignitas, in templo dei acceptissima », in templo: idest in ecclesia. Item gloria, Sap. V: « Quomodo computati sunt inter filios dei et inter sanctos sors illorum est ». Hec autem triplex sors, scilicet gracia, dignitas apostolica, gloria, cecidit super Mathiam.

Dicitur autem gracia sors triplici racione:

1^o. Sortis est personam non respicere, Prov. XVI: « Sortes mittuntur in sinum, sed a Domino temperantur », qui scilicet non est personarum acceptor. Sic gracia non respicit condiciones personales, I Cor. I: « Videte voca-

¹ Le même texte est cité par s. Thomas dans le Quodl. XII, art. 35: Utrum liceat uti sortibus.

² Ce passage du Pseudo-Denis est cité par S. Thomas, soit plus littéralement, soit d'après une autre version, dans son opuscule *De sortibus*: « Dionysius dicit V cap. Ecclesiasticae Hierarchiae de divina sorte quae super Matthiam divinitus cecidit: Alii quidem aliter dixerunt non religiose tractantes sicut arbitrari. Meum autem et ipse intentionem dicam. Videntur mihi sacra eloquia sortem nominare thearchicum, idest divinum quoddam donum demonstrans illi hierarchico choro, idest apostolico, divina electione susceptum ». (S. Thomae Aquin. Opuscula omnia, t. III, Paris 1927, pp. 156-7).

tionem vestram, fratres, quia non multi sapientes » etc.; sed respicit tamen condiciones divinas, Ysa. LXV: « Super quem requievit spiritus sanctus » etc.

2^o. Sortis est ius conferre, Ps. 77: « Sorte divisit illis terram » etc. Sic gracia confert ius cum nomine celestis [regni]: Rom. VIII: « Quia que spiritu dei aguntur, hii filii dei sunt »; Ioh. I: « Dedit eis potestatem filios dei fieri » etc.; Col. I: « Qui dignos nos fecit in partem sortis sanctorum ».

3^o. Sortis est contradictiones dirimere, Prov. XVIII: « Contradictiones comprimit sors ». Sic gracia dirimit contradictiones carnis et spiritus, subiciendo carnem spiritui, sensualitatem rationi, nam Iebuseus subiugatus est, etsi non exterminatus.

II. *Sors super Mathiam*. Mathias interpretatur donacio domini. Nam dominus donavit eum ecclesie sue ut ducem, doctorem, mediatorem. Dico quia dominus donavit ut ducem, Ysa LV: « Ecce testem populus m[eis] dedi eum, ducem ac preceptorem gentibus », ut doctorem: Ioel. II: « Letamini in domino deo vestro, qui dedit vobis doctorem iusticie », ut mediatorem, scilicet inter deum et populum: Ysa XLIX: « Dedit te in fedus populi mei ut suscitares terram »; Deut. V: « Ego sequester et medius fui inter deum et vos ». Est etiam duci obediendum, doctori credendum, mediatori adherendum.

In civitate viri litterati sunt sicut duces, doctores et mediatores:

1^o. Duces in consiliis. Consiliarii enim sunt sicut oculus civitatis: Avicenna: « Oculus habet elevationem super omnia membra corporis, scilicet ut dirigat ea ». Ezech. III: « Filii hominis, speculatorem dedi te domus Israel ». Ideo Matth. VI: « Lucerna corporis tui, idest civitatis, est oculus tuus » etc. Augustinus X Confessionum: « Oculi sunt ad noscendum in sensibus principes ». Sicut enim in celo est triplex hierarchia angelorum, scilicet superior, media et inferior, sic in civitate consiliarii vel iudices, milites et populus. Nam primo apud Romanos Romulus divisit civitatem in senatores, milites et populum. Sed quales esse debeant, dicitur Exod. XVIII: « Provide de omni plebe viros sapientes et timentes deum, in quibus sit veritas et qui oderint avariciam ». Sapientes in cavendis periculis, Eccle. IX: « Inventus est in ea vir pauper et sapiens et liberabit urbem per sapienciam » etc. Timentes deum in legibus condendis, Ysa. X: « Ve qui condunt legem » etc. In quibus sit veritas in iudiciis faciendis, Mal. II: « Lex veritatis » etc.³ Et qui oderint avariciam in civitatis commodis procurandis: Tullius: « Unicuique tamen cari sunt parentes, cari sunt liberi, propinqui, familiares, sed omnes omnium caritates patria una complexa est ». Idem Tullius: « Naturam ducem sequi debemus et utilitates communes in medium afferre ». Idem Tullius: « Nullum viciu[m] est tetrius quam avaricia, presertim principibus et rem publicam gubernantibus ». Idem Tullius: « Qui rei publice profuturi sunt, duo Platonis precepta teneant, scilicet ut magis commodum rei publice quam propriu[m] attendant », unde ait: « Qui parti civium consulunt et partem negligunt, in civitatem inducunt

³ En marge: « Veritatem et pacem diligite ».

sedicionem atque discordiam ». Idem Tullius: « Patrie salutem patris saluti preponere debes ». Ideo quilibet cives totum se debet offerre communitati. Crisostomus: « Unumquemque ad communem utilitatem uti oportet his que habet, sive sapiencia, sive principatu, sive divitiis ». Unde Tullius: « Apud Platonem iustissime illa civitas ordinata traditur, in qua unusquisque proprios nexit affectus ».

2^o. Doctores iusticie in causis. II Paralip. XIX: « Videte quid faciatis. Non enim hominis exercetis iudicium sed dei ». Videte quid faciatis in causis suscipiendis. Bernardus: « Iudex iniustas causas non recipit ». Gregorius eciam super Iob in Moralibus: « Iustus iniustas causas non suscipit nec pro iniusticia verba dare consentit ». Et non solum [in] theologia sed eciam hoc in nostra lege habetur. Dicitur enim in codice De iudiciis, Rem novam: « Patroni, non aliter sibi credita causa, cognita quod improba sit vel penitus desperata et mendacibus allegacionibus composita, ipsi scientes prudentesque mala consciencia liti patrocinantur, sed et si, certamine procedente, aliquid tale sibi cognitum fuerit, a causa recedant, ab huius communione sese penitus separantes ». Sed peius est quod dicitur Ysa. I: « Pupillo non iudicant et causa vidue non ingreditur ad eos ». Item videte quid faciatis in causis prosequendis. Deut. XVI: « Iuste quod iustum est, exequeris ». Non debet ibi esse ignorancia vel negligencia. Ignorancia siquidem annumeratur culpe, ut dicitur in Digesto. Ambrosius: « Gravissime peccas qui ignoras », quia secundum Augustinum « plerumque ignorancia iudicis fit calamitas innocentis ». Item negligencia, quia secundum Ierem. XVII: « Maledictus qui facit opus dei negligenter ». Item in eis terminandis, nam tot fiunt exceptiones et terminorum prolongaciones, quod raro pervenitur ad finem. Abacuc I: « Lacerata est et non pervenit usque ad finem iudicium ». Ysa XXIII: « Transgressi sunt legem meam », scilicet prolongando litem — lex enim est ad terminandam litem — « et mutaverunt ius » scilicet falsum intellectum dando legi, « dissipaverunt fedus sempiternum » idest promissionem de vita eterna quam fecerat deus si ius servassent ». Ysa. I: « Querite iudicium », etc. et infra: « Venite et arguite me », si non bene faciam vobis ⁴. Sed iam videtur impletum illud Dan. VIII: « Propter peccata prosternetur veritas ». Unde Osee III: « Non est veritas, non est misericordia, non est sciencia dei in terra ». Ysa. LIX: « Corruit in populo veritas et equitas non potuit ingredi ».

3^o. Mediatores in discordiis. Prov. XII: « Qui pacis ineunt consilia, sequitur eos gaudium ». Eccl. XXV: « In tribus beneplacitum est spiritui meo, que sunt probata coram deo et homine: concordia fratrum » idest civium, « amor proximorum » idest vicinorum, « vir et mulier » quantum ad pacem domus ». Ecce pax civitatis, vicinie et familie. Talem pacem habebunt: Ysa. XXXII: « Sedebit [populus meus in pulchritudine pacis] » etc.

⁴ Lecture incertaine quant aux cinq mots qui précèdent.